

Chronique bibliographique

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **39 (1975)**

Heft 155-156

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Sous le titre *Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke*, la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke (Québec) a publié :

1. N. BEAUCHEMIN, *Le Questionnaire*, janvier 1972. — Ce document de travail de 45 pages commence par une partie sociologique de plus de 100 questions fort bien adaptées à la réalité québécoise ; les chapitres linguistiques portent sur l'articulation des consonnes, le timbre des voyelles, la connaissance de certains néologismes, de proverbes ou d'expressions imagées. Mais ce qui fait l'originalité de ce questionnaire est la part donnée à des textes plus ou moins libres, à des discours suivis, obtenus de façons plus ou moins spontanées, afin de recueillir le plus grand nombre de faits de la langue parlée.

2. N. BEAUCHEMIN, *Quelques traits de prononciation québécoise dans un contexte anglophone qui les influence ?* — La question du titre est étudiée à partir de la prononciation des homographes franco-anglais, de l'amuïssement de l'R final et de l'aspiration de certaines occlusives.

4. N. BEAUCHEMIN, *La diphtongaison en Estrie*. — Certaines voyelles peuvent avoir une prononciation diphtonguée en québécois. N. B. prouve que la performance diphtonguée permet d'établir un index de position sociale.

8. P. MARTEL et N. BEAUCHEMIN, *Échantillon de textes libres*, septembre 1973. — 230 pages de textes syntaxiquement très libres, obtenus par des enquêtes au cours desquelles le linguiste se contente de faire parler l'informateur. Cela donne des exemples de langue parlée vraiment brute et sans apprêt, qui permettent d'établir les performances orales du Québec.

9. N. BEAUCHEMIN et P. MARTEL, *Échantillon de textes libres n° 11*, juin 1975. — 265 nouvelles pages de textes libres qui méritent bien l'attention des linguistes de la parole ; en la circonstance, une certaine familiarité avec la langue du Québec est requise.

Les Presses de l'Université Laval rééditent, dans leur collection *Langue française au Québec*, 3^e section : *Lexicologie et Lexicographie* :

2. Sylva CLAPIN, *Dictionnaire canadien-français*, 388 pages. — Reproduction de l'édition originale de 1894, qui traite de 4 136 mots.

3. Narcisse-Eutrope DIONNE, *Le parler populaire des Canadiens Français*. — Reproduction de l'édition originale de 1909.

La collection *Studia Romanica* de l'Université Louis Kossuth de Debreczen a publié dans sa série linguistique :

2. Sándor Kiss, *Les transformations de la structure syllabique en latin tardif*, 1972, 116 pages. — L'augmentation du type consonne + voyelle est très sensible et tend à donner la préférence à des séries uniformes CV + CV + CV. La cause directe doit se chercher dans la structure de la langue ; mais l'enchaînement des causes devrait conduire hors de la structure. S. K. présente son explication de façon prudente : « Ce n'est pas par hasard si... » et pense que la simplification de la structure syllabique se justifie par le besoin de simplifier la prononciation des nouveaux latinophones de l'Empire, dans les actes de communication entre sujets parlants d'origine hétérogène.

La *Société Universitaire d'Éditions et de Librairie (S. U. D. E. L.)* publie sous un volume commode un manuel d'initiation à la linguistique générale :

H. BONNARD, *De la linguistique à la grammaire*, 1974, 109 p. — L'auteur a réussi à préciser les notions habituelles en les illustrant d'exemples clairs. L'ouvrage est organisé en trois chapitres : sémiologie, le langage humain (2^e articulation, prosodie, 1^{re} articulation), grammaire(s). Un index permet de retrouver les mots techniques dans le cours du développement pédagogique.

La série linguistique de la collection *Testi e manuali della scienza contemporanea* (Torino, Boringhieri) s'ouvre par :

G.-B. PELLEGRINI, *Saggi di linguistica italiana : Storia, Struttura, Società*, 1975, 495 p. — L'auteur publie en un volume quinze articles parus dans différentes revues.

Dans *University of Toronto Romance Series*, les Presses de cette Université ont fait paraître :

20. Herbert J. IZZO, *Tuscan and Etruscan : the problem of linguistic substratum influence in central Italy*, 1972, 238 p. — L'ensemble de l'étude porte sur la « gorgia toscana » : une patiente information, un rappel des différentes hypothèses explicatives précèdent un chapitre de conclusions d'autant plus prudentes qu'elles tiennent compte des deux possibilités contradictoires.

REVUES.

Les *Parlers et Traditions Populaires de Normandie* (Archives Départementales, B. P. 110, 50010 Saint-Lô ; dernier compte rendu *RLiR* 39, 1975, p. 174-175) ont fait paraître dans leurs 27^e et 28^e fascicules, outre la suite d'articles déjà signalés, des versions de trois chansons populaires (*La jeune esclave*, *Pauvre mousse*, *l'Italienne*), trois articles de lexicologie normande : E. DE SAINT-DENIS, *Sur un petit lexique du parler agonais (Manche)*, p. 149-154 ; F. CHOISY, *Généralités et particularités « maritimes » à la pointe de Barfleur (Manche)*, p. 158-167 ; A. VABOIS, *Encore les noms de rochers (Gouville-sur-Mer, canton de Saint-Malo-de-la-Lande, Manche)*, p. 168.

Grammatica III (cf. le compte rendu précédent *RLiR* 38, 1974, p. 533) fait paraître : Georges MAURAND, *Contribution à l'étude du rôle syntaxique de l'intonation*, p. 3-26 ; Jean-Louis TRITTER, *Y a-t-il une linguistique balzacienne ?* p. 27-33 ; Fritz NIES, *Pour une orientation nouvelle d'une science accessoire : préliminaires d'une lexicographie sémiologique*, p. 35-48 ; Jean-Pierre LASSALLE, *Théorie des vicariances dans les hermetolectes*, p. 49-61 ; Jacqueline SCHÖN, *Synthèmes et phonèmes : mise en corrélations et segmentation de synthèmes dérivés*, p. 63-79 ; Reine CARDAILLAC KELLY, *Phonetic « False Friends » with o Vowels*, p. 81-86 ; Jean-Claude DINGUIRARD, *Quelques hypothèses... deux imparfaits ?* p. 87-94 ; Albert DANIELS, *La substitution et la notion de texte*, p. 95-109 ; Nicole BOYER, *Remarques sur le nom propre*, p. 111-119 ; Robert GARRETTE, *Oswald Ducrot et la sémantique syntagmatique*, p. 121-127.

DIVERS.

Maître Pierre Pathelin, farce du xv^e siècle traduite en français par Omer JODOGNE, aux Éditions Scientifiques, Gand, 1975. — Traduction d'après l'édition Holbrook corrigée aux endroits que M. Jodogne avait déjà, dans son article de la *Festschrift Wartburg* (1968), signalés comme gâtés par une intervention malencontreuse de l'éditeur moderne. Avec une bibliographie dite « sommaire », mais très utile.

L'*Atlas linguistico-etnográfico de Portugal e da Galiza* a publié en 1974, à l'Institut de Linguistique de Lisbonne, son questionnaire d'enquête, en 3 volumes. La page est divisée en huit cases qui pourraient être découpées en fiches, pour le classement après l'enquête. La dernière rubrique porte le n° 2077 ; mais, comme les rubriques sont parfois dédoublées et même démultipliées, le nombre de fiches à remplir doit se monter à 2 500. Le classement analogique organise l'enquête autour des thèmes suivants : le ciel, la terre, les plantes, les animaux, l'homme, le travail de l'homme, son habitation, homme et société, qualité et état, nombre et quantité, l'espace et le temps. Les enquêteurs de cet atlas auront un instrument commode, tant au moment de l'enquête ou de la transcription qu'au moment du classement et de la cartographie.

Guy SERBAT, *Les structures du latin*, Connaissance des langues n° 10, Paris, Picard, 1975, 209 pages. — Cet ouvrage fait partie d'une collection où la plupart des livres portent le titre de *Manuel pratique de...* C'est de plus un manuel intelligent. Le sous-titre *Le système de la langue classique ; son évolution jusqu'aux langues romanes* développe les intentions de l'auteur. Il s'agit là d'une interprétation, que tous les romanistes apprécieront, du programme d'initiation au latin que l'Université française a imposé aux étudiants des Lettres modernes. Cette ouverture vers les langues romanes reste la plus sûre justification des études latines pour un étudiant des lettres modernes. Si cet ouvrage se développe un jour en une nouvelle édition revue et augmentée, peut-être pourrait-il aussi signaler les tours latins que des auteurs français ont voulu, à divers

moments de notre histoire, faire revivre dans la prose littéraire. Rattacher les modes latinisantes de telle ou telle langue romane à la grammaire latine aiderait les étudiants modernes, dans la lecture des textes de la Renaissance et de l'époque classique. Ce serait en tout cas un enrichissement qui s'inscrirait naturellement dans la perspective qu'a sagement choisie l'auteur.

P. BOUET, D. CONSO et F. KERLOUEGAN, *Initiation au système de la langue latine*, Paris, Nathan, 1975. Ce manuel porte le sous-titre *Du latin classique aux langues romanes*. Il ouvre donc pour les études latines la même perspective que le précédent. Il se recommande par sa présentation claire et pédagogique : voir par exemple les deux schémas de la page 46 qui, en renfermant tous les effets de la mutation vocalique en quelques traits et flèches, épargnent de longs discours et bien des confusions. Les textes traduits et annotés illustrent l'état d'esprit — très romaniste — de cet enseignement : du César et du Cicéron certes, mais aussi quelques lignes du *Voyage d'Éthérie*, un extrait de Grégoire de Tours, quelques paires lexicales des *Gloses de Reichnau*. Ce sont des textes qui peuvent faciliter le difficile apprentissage de la linguistique diachronique des langues romanes, du français surtout, et mettre dans l'esprit des étudiants modernes quelques idées simples et saines sur la continuité historique de ce qu'on appelle une langue morte.

Des *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Age* ont été offerts à M. TERUO SATO. — La partie I, publiée en 1973 par le Centre d'Études Médiévales et Romanes de Nagoya, Japon, contient essentiellement des études littéraires, des analyses de quelques passages difficiles à interpréter : l'un du *Tristan* de Béroul (vers 2065-2074) expliqué par H. BRAET, l'autre étant les huitains 95 et 96 du *Testament Villon* commentés par J. DUFURNET ; et deux articles de linguistique : F. GEGOU, *Son, parole et lecture au Moyen Age*, p. 35-40, et G. MOIGNET, *Ancien français « ne tant ne quant »*, p. 91-96.

Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de DUCROT-TODOROV (Paris, Le Seuil) a été traduit en allemand, en 1975 (Francfort, Athenaeon). La comparaison des index des éditions allemande et française permet d'avoir une sorte de dictionnaire bilingue de la terminologie linguistique. Ce dictionnaire déjà tout constitué serait plus pratique encore si chacun des deux index donnait la traduction du mot dans l'autre langue. Suggestion pour les prochaines éditions.

G. TUAILLON.

REVUE DES REVUES

Dans la recension qu'elle présente de quelques revues, la *RLiR* publie un bref résumé des articles qui traitent de linguistique romane et se contente de signaler les autres.

Revue Roumaine de Linguistique, tome 19, 1974. (Pour le compte rendu du tome précédent, voir *RLiR* 1974, p. 535-541).

A. LOMBARD, *Un rapprochement nouveau. — L'histoire du maltais peut-elle nous aider à mieux comprendre celle du roumain ?* p. 3-22. Comme le roumain qui est de toutes parts entouré par des langues non romanes, le maltais est une langue arabe très influencée par les langues voisines non arabes ; c'est même la seule langue arabe qui ait abandonné l'alphabet arabe. Un semblable isolement au milieu de langues vraiment différentes a produit, pour le roumain comme pour le maltais, les mêmes effets, notamment sur le lexique, qui, dans les deux langues, est surchargé d'emprunts ; ces emprunts ne se contentent pas d'enrichir le lexique en prenant en charge des signifiants nouveaux, ils vont souvent jusqu'à prendre la place des termes hérités les plus ordinaires qui auraient bien pu continuer à assurer leur fonction. — O. G. REVZINA, *Analyse typologique des caractères grammaticaux du genre (sur des matériaux russes)*, p. 23-43. — N. ANGHELESCU, *Sur le système de l'article en arabe*, p. 45-52. — F. KORTLAND, *Sur la phonologie du polonais littéraire contemporain*, p. 53-58. — W. MAŃCZAK, *Une étymologie romane controversée : « aller, andar, etc. »*, p. 89-101. L'auteur rappelle toutes les hypothèses, depuis celle de Bovelles en 1533, jusqu'à celle de Heisig en 1962 : il y en a 59, si j'ai bien compté. Cet article conservera donc un intérêt documentaire indiscutable. L'auteur rappelle ensuite la théorie « du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence ». Il ne trouvera sans doute que des approbateurs, quand il écrit que les irrégularités romanes découlent de la fréquence d'emploi des verbes signifiant « aller ». Il est probable qu'à la lecture de la phrase : *à la lumière de la théorie du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, l'explication de ces formes est extrêmement simple*, quelques romanistes soient tentés de supprimer l'adverbe *extrêmement*, ou plutôt de faire des distinctions entre « la justification des irrégularités » que cette théorie assure, et « l'explication des formes irrégulières » par une compréhension détaillée du processus, qui reste une entreprise délicate. — D. SLUȘANSKI, *Le vocabulaire latin des « Gradus Aetatum » I*, p. 103-121 (cf. plus bas, avec la suite de l'article). — H. GEORGIEV ET R. PIOTROWSKI, *Meaning Information and its Measures*, p. 123-132. — L. VAINA-PUȘCĂ, *La fonctionnalité des pronoms dans un texte poétique médiéval*, p. 133-137. Dans un texte court (48 vers), la chanson 5 du châtelain de Coucy, l'auteur étudie la connexité de deux formes grammaticales, le pronom de la première personne et le pronom féminin de la troisième ; c'est-à-dire qu'il détache, dans l'ensemble de la chanson, les passages où ces deux pronoms apparaissent de façon plus dense et il étudie ces groupes de vers de façon privilégiée, notamment le passage où il observe la connexité des deux formes. L'absence totale de ces formes pronominales permet d'établir une contre-épreuve et de détacher un morceau impersonnel qui permet au narrateur d'exprimer sa morale. Sur un plan plus général l'auteur note que l'analyse de la connexité permet de délimiter de manière rigoureuse la notion intuitive de « morceau ». — A. ROSETTI, *Sur le traitement des groupes latins « CT » et « CS » en roumain*, p. 139-140. L'auteur condamne l'explication en quelque sorte « romane » de l'évolution $k > p$ dans certains groupes consonantiques roumains. Il ne faut pas mettre cette évolution en parallèle avec l'évolution du k implosif dans les langues de la Romania occi-

dentale, mais la rapprocher d'autres évolutions semblables dans d'autres langues balkaniques, qui forment, pour reprendre l'expression de l'auteur, « l'Union linguistique balkanique ». — B. P. TITOVA, *Pour une théorie des oppositions grammaticales*, p. 141-153. — E. SUCIU, *L'origine et les valeurs du suffixe -ov en turc de Turquie*, p. 155-171. — L. MOURIN, *Rejets et analogies dans la structuration des radicaux des parfaits irréguliers romans*, p. 191-217. L'auteur se donne pour but de mettre un peu d'ordre dans toutes les hypothèses qui grossissent l'histoire des parfaits forts romans ; pour cela, il entreprend de « synthétiser les réactions analogiques ». Il établit d'abord un classement des formes latines éliminées : parfaits déponents, parfaits à redoublement, différents parfaits dont le radical diverge trop de celui du présent ou inversement parfaits dont le radical ne se distingue pas assez de celui du présent (ces deux derniers principes couvrent plusieurs catégories distinguées par les diverses données phonétiques). Ces éliminations profitent aux trois catégories suivantes : a) sigmatique ; b) en -UI ; c) en -SCUI. L'article analyse le mécanisme des acquisitions et compare, pour en donner une classification simplificatrice, les anomalies qu'on observe dans les résultats phonétiques. Sur ces formes, nouvelles ou classiques, s'exercent cinq types d'analogies : a) celles qu'exercent conjointement le présent et le participe ; b) celles dues au seul présent ; c) celles dues au seul participe ; d) les analogies internes au parfait ; e) enfin les analogies causées par un lien sémantique (NASCUIT SUR VISCUIT ; HABERE SUR TENERE ; STARE SUR SEDERE et ESSE). Après avoir subi tant d'influences des formes voisines, les formes du parfait semblent s'être refermées sur elles-mêmes et avoir tenté une « restructuration interne », notamment en français. Cette étude présente donc une classification simplificatrice qui aura le mérite d'éliminer certaines explications qui restent isolées et de confirmer d'autres hypothèses par le simple fait qu'elles se retrouvent dans des catégories similaires ou dans d'autres langues romanes. — M. DINU, *Modèle ensembliste de la synonymie lexicale*, p. 219-229. Après avoir établi les formules qui permettent d'analyser « les hiérarchies à l'intérieur des classes de parenté sémantique médiate », l'auteur prend quelques exemples roumains et français qui illustrent les principes établis théoriquement, notamment celui-ci : « La partition en classes de synonymie totale est plus fine que la partition en classes de parenté sémantique médiate ». — L. DASCĂLU, *On the « parenthetical » intonation in Romanian*, p. 231-248. Étude de phonétique expérimentale portant sur la façon de prononcer deux phrases de même longueur et de même sens dont l'une forme un énoncé suivi, et l'autre, un énoncé coupé par une parenthèse insérant quelques mots en incise. Soient par exemple les deux phrases :

Credea că-i va spune as.

Era, cum s-ar spune, as.

Le temps total employé pour prononcer le premier énoncé est de 10 % environ plus court que pour le second. On analyse également les durées de chaque composant des deux énoncés. La comparaison permet d'établir que, dans l'énoncé comportant une parenthèse, les syllabes extérieures à la parenthèse sont pro-

noncées légèrement plus vite que les syllabes correspondantes de l'autre énoncé, mais que les syllabes intérieures à la parenthèse sont prononcées plus lentement. En plus de ces indications sur la durée, l'article présente aussi quelques schémas mélodiques. — R. MIHAILĂ, *Analyse sémantique du syntagme $N^{\wedge}de^{\wedge}N$, en roumain*, p. 249-260. L'analyse sémantique de syntagmes comme *coup de bâton, verre d'eau, tube d'acier, fleur de montagne, problème d'honneur* révèle quelques ambiguïtés sur la valeur de ces tours extérieurement semblables. L'auteur entreprend l'étude de ce problème à l'aide d'un modèle génératif-transformationnel et dans la perspective récemment ouverte par Fillmore sur les structures casuelles. Il s'applique surtout à savoir « dans quelle mesure une analyse sémantique adéquate est déterminée par la structure de base ». Il classe pour cela les tournures roumaines en deux catégories. Dans la première, les transformations ne souffrent d'aucune restriction sémantique ; en revanche les tours de la seconde catégorie ne se transforment en phrase que selon un réseau de restrictions qui affecte le premier terme ou le second. — T. MALIȚA et E. TAUBERG, *Contingences entre la formation de la terminologie technique dans les contes populaires russes et dans la langue moderne*, p. 261-265. D. SLUȘANSKI, *Le vocabulaire latin des « gradus aetatum » (II)*, p. 267-296. Cf. *infra* la suite de l'étude. — *La linguistique roumaine contemporaine*, p. 315-319. — A. BIDU-VRĂNCEANU, *Contribution à l'analyse structurale du lexique. Le lexique de l'habitation en roumain*, p. 321-343. L'auteur établit un certain nombre de traits sémantiques pouvant caractériser les unités de cet ensemble lexical ; puis il relève dans les dictionnaires roumains tous les termes. Il en étudie ensuite la distribution selon les traits sémantiques et obtient ainsi différents classements, dont un particulièrement intéressant qui donne, pour chaque lexème relevé, son comportement, positif, négatif ou indifférent, par rapport aux traits sémantiques préalablement établis. L'auteur en tire une conclusion théorique plus générale : « une description structurale du lexique est possible, même lorsque le nombre des traits sémantiques définitoires est assez grand et moins abstrait ». — D. SLUȘANSKI, *Le vocabulaire latin des « gradus aetatum » (III)*, p. 345-369. Voir *infra*. — R. DUȚESCU, *L'actant « soleil » dans l'œuvre de Jules Laforgue*, p. 371-383. — Y. GOLDENBERG, *A distributional analysis of negative morphemes in Egyptian Colloquial Arabic*, p. 385-397. — A. ROSETTI, « Rhotacisme » et « pseudo-rhotacisme » en roumain, p. 399-400. Mise au point ferme et claire à propos d'une hypothèse, qui explique le rhotacisme roumain par une influence iranienne, mais qui ne tient compte ni de la chronologie, ni de la répartition géographique. Puis simple et sage leçon de phonétique sur la nécessité de distinguer les phénomènes phonétiques spontanés, de ceux qui sont dus à l'entourage, comme par exemple les faits de dissimilation. — J. M. LIPSKI, *The reduction of falling diphthongs : towards a theory of feature hierarchies*, p. 415-435. Recherche d'une loi qui serait commune à toutes les langues romanes de toutes les époques, depuis l'ancien provençal jusqu'au portugais de Macao ou au français du Québec, pour rendre compte de l'évolution des diphtongues décroissantes. — D. SLUȘANSKI, *Le Vocabulaire latin des « Gradus Aetatum » (IV)*, p. 437-451. — E. IAROVICI et R. MIHAILĂ, *The romanian syntagm N_1 de N_2 and its Romanian and*

English correspondents, p. 453-467. Étude complémentaire à l'article de l'un des deux auteurs (voir *supra*) sur le syntagme N_1 de N_2 : on transfère ici les résultats de la première analyse à une étude contrastive du roumain et de l'anglais. — A. TĂNĂSESCU, *L'analisi quantitativa degli elementi latino-romanzi del lessico standard della lingua slovacca*, p. 469-478. — I. DEACU-LIȘCA, *Les données statistiques du vocabulaire du « Testament » de François Villon par rapport aux poètes symbolistes*, p. 479-496. A la suite de calculs établis d'après la méthode Ch. Muller, l'auteur en arrive aux conclusions suivantes : 1° Par rapport à la norme du XVI^e siècle, Villon emploie plus de noms et de verbes et moins d'adjectifs que les poètes lyriques qui l'ont immédiatement suivi ; 2° Par rapport aux poètes de 1860-1920 (de Baudelaire à Claudel) Villon se caractérise par un emploi élevé de verbes au détriment des substantifs et des adjectifs. — A. GRAUR, *Les limites de la linguistique*, p. 505-508. Voici quelques citations tirées de ces quelques pages de réflexions désabusées : 1° « Je dois avouer que ma compétence est très limitée, pour ne pas dire nulle, dans la plupart des branches « modernes » de la linguistique. Aussi, ce que je vais en dire aura seulement la valeur de remarques faites par un profane, qui compte recevoir des spécialistes des données toutes faites, à peu près comme j'attends qu'on répare mon installation électrique lorsqu'elle a subi un dérangement. — A ce point de vue, je ne peux qu'exprimer mon désappointement parce que, jusqu'à présent, je n'ai réussi à apprendre rien d'intéressant à ce point de vue. Les études que j'ai lues, souvent avec bien des difficultés, à cause de la terminologie compliquée et des formules mathématiques, ou bien présentent, en guise de conclusions, des faits que l'on connaissait d'avance sous une forme plus simple et plus claire, ou bien ne présentent aucune conclusion de nature linguistique. » 2° « Je ne puis m'empêcher de penser que l'engouement pour ces méthodes trahit parfois l'absence d'idées originales. Je ne veux pas dire par là que celui qui crée une nouvelle méthode ne fait pas, par cela, preuve d'initiative et d'inventivité ; mais souvent ceux qui emploient ensuite cette méthode se contentent d'appliquer à la langue qu'ils connaissent le traitement qui avait déjà été appliqué à une autre langue. » — I. FISCHER, *Observations sur la forme et la chronologie de quelques emprunts grecs en latin vulgaire*, p. 509-517. A partir de faits isolés mais réunis en un groupe qui appelle la même explication, l'auteur montre que certains représentants roumains actuels de mots grecs anciens témoignent d'une influence populaire et orale du grec dialectal sur le latin danubien. Le fait est à rapprocher de la situation du sud de l'Italie. — A. NICULESCU, *Les emprunts du type « -(f)ie/ -(f)iuine » : un aspect socio-culturel de l'occidentalisation romane du roumain*, p. 519-524. Accordant une particulière attention aux dates d'apparition des néologismes et à leur circulation dans les diverses provinces qui constituent l'espace roumain, A. N. traite les adaptations des latinismes du type -TIO, -TIONE, comme de véritables jalons qui permettent d'apprécier la pénétration de la culture occidentale en Roumanie. Il distingue deux étapes : celle d'une latinité roumaine de type scolaire et celle, plus récente, de l'ouverture à l'Occident roman. — A. BIDU-VRĂNCEANU, *Modalités d'analyse structurale du lexique. Le système des dénominations des animaux domestiques*, p. 525-546.

L'auteur, qui est un spécialiste de l'analyse structurale du lexique, a vu tout l'intérêt de ce champ lexico-sémantique privilégié que fournit au linguiste la dénomination des animaux domestiques, selon l'âge et le sexe. Il aborde l'analyse avec des traits sémantiques définitoires qu'il précise à la fin d'une première phase de son analyse, pour obtenir un tableau, à la fois plus abstrait et plus complet, de traits sémantiques réorganisés. Ce tableau est immédiatement utilisable pour des analyses sur d'autres langues qui permettraient de confirmer et de préciser certaines conclusions générales tirées par l'auteur à la suite de son travail sur le roumain. A. B.-V. serait sans doute très intéressée par une étude similaire — quoique sur un sous-ensemble légèrement plus large — que Marthe Philipp a publié dans *La dénomination des animaux domestiques en Moselle germanophone. Essai d'une typologie lexicale des parlers mosellans*. (Cahier du CRAL, Publications Linguistiques de l'Université de Nancy II, 2^e série, numéro 1, p. 1-35). La comparaison des deux travaux est en tout cas pleine d'intérêt, pour l'affermissement de certaines affirmations théoriques. — H. GEORGIEV, *Is a message meaningful ?* p. 547-550. Cet article étudie la densité de signification apportée par un énoncé par rapport au nombre de lettres utilisées pour le transcrire. La comparaison porte sur les langues suivantes : roumain, espagnol, français, anglais, allemand, russe et bulgare. — N. FORĂSCU, *Description structurale des relations de synonymie*, p. 551-562. L'étude des relations sémantiques entre synonymes rencontre des difficultés provoquées par la polysémie. Cet article s'applique à lever ces difficultés en se servant des principes de la sémantique structurale et de la théorie des ensembles. — D. SŁUŻANSKI, *Le vocabulaire latin des « Gradus Aetatum »* I p. 103-121, II p. 267-296, III p. 345-369, IV p. 437-451, V p. 563-578. Ce long article d'une centaine de pages se propose de vérifier la distribution en cinq paliers : PUER, ADULESCENS, JUVENIS, SENIOR, SENEX proposée par Varron. Le dépouillement porte sur un corpus de quarante auteurs et prend en considération 22 lexèmes. Les relevés sont présentés en tableaux qui donnent les occurrences dans chacun des sens ou des emplois que peuvent avoir les termes étudiés. Il est difficile de résumer en quelques lignes les résultats d'une si importante étude ; voici pourtant quelques remarques essentielles : « l'histoire de JUVENIS représente le point névralgique par rapport auquel sont survenues toutes les transformations du vocabulaire des âges de l'homme ». « JUVENIS revint dans l'usage commun seulement lorsque l'édifice politique et administratif basé sur l'autorité du sénat se fut écroulé ». L'auteur termine son article en développant le paradigme lexico-sémantique des âges de l'homme pour cinq périodes de la latinité. — A. ROSETTI, *Sur la « phonologie relative »*, p. 579. Prenant l'exemple d'une explication « générative » d'un fait phonétique roumain parfaitement expliqué par la méthode historique, A. R. tient à proclamer le principe : « Les changements phonétiques que nous venons d'indiquer, réalisés au cours des siècles, ne sauraient, dans aucun cas, être identifiés à la « structure profonde », élément de base de la grammaire générative ».

G. TUAILLON.

Revue Romane, publiée par l'Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague. Copenhague, Akademisk Forlag (Dernier compte rendu : *RLiR* 38, 1974, p. 541-548).

Tome 9, 1974. — A. T. LAUGESSEN, *Quelques remarques sur la valeur stylistique des noms de personnes*, p. 1-6. L'auteur donne souvent aux personnages de ses œuvres, des noms « qui marquent leur époque, leur origine géographique, leur milieu social ou religieux, ou bien, ce qui revient souvent au même, qui correspondent au niveau stylistique de l'œuvre ». A. Laugesen analyse quelques exemples « d'une expressivité indéniable » et cite quelques passages où les auteurs font des confidences ou des remarques au sujet des noms propres qu'ils ont donnés à leurs personnages. — H. P. LUND, *Dialectique et conflit chez Mallarmé*, p. 7-26. — H. BASBØLL, *Structure consonantique du mot italien*, p. 27-40. Cette description distributionnelle des consonnes de l'italien prend pour cadre d'observation, le mot. Dans son inventaire des consonnes, l'auteur est de l'avis de Hall, Agard, Pietro et Saltarelli qui ne reconnaissent pas au *s* sonore, le statut de phonème ; ses propres études de distribution lui permettent d'alléger encore l'inventaire, en supprimant la chuintante sourde (ϵ ou $[f]$ de *scienza*) dont il fait un dérivé du groupe sifflante + mi-occlusive (*ste* ou $[stf]$ qu'il écrit *sc*), groupe impossible en italien. L'auteur constate qu'un mot italien se termine toujours par une voyelle ou par une consonne résonante non palatale (*l, r, n, m*) ; il établit une formule pour les distributions initiales, et une autre pour les distributions intérieures. Une formule générale qui regroupe les trois règles particulières à chaque situation fournit au linguiste un filtre qui lui permet de décider si telle association de phonèmes forme un « mot possible italien ». — H. NORDAHL, *Aspects de la séquence complétive/principale. Variantes formelles de la principale en postposition*, p. 41-56. L'article porte sur les phrases du type : « Qu'il lui eût caché cette maladie lui était un peu pénible ». A partir d'un corpus établi sur une cinquantaine d'œuvres contemporaines, romanesques pour la plupart, l'auteur établit les règles suivantes : la reprise par un pronom dans la principale est facultative, si la subordonnée initiale joue le rôle de sujet ; elle est obligatoire, quand cette subordonnée joue un rôle de complément. Des exemples montrent la variété des reprises : aux pronoms démonstratifs et personnels, il faut ajouter *voilà, là, c'est ce que, c'est ce dont* et toute une série de substantifs abstraits. L'article établit enfin que les phrases de ce type ne sont pas toutes réversibles. — J. GIRY, *Syntaxe et lexique : Un exemple de classe sémantique*, p. 57-68. Pourquoi se peut-il que des termes apparemment synonymes ne figurent pas dans la même classe syntaxique ? Soient les deux synonymes *paysage* et *panorama* : pourquoi ne dit-on pas *faire le paysage des événements*, alors qu'on dit *faire le panorama des événements* ? L'auteur de cet article propose une solution en isolant un ensemble de termes défini par un certain nombre de propriétés syntaxiques et constate que, cet ensemble étant ouvert, un emploi métaphorique permet à d'autres termes de s'y introduire. La métaphore ne s'étendant pas à tous les synonymes, il s'ensuit que le mot doté d'emploi métaphorique ne peut pas y être remplacé par ceux qui sont ordinairement ses syno-

nymes. — M. HERSLUND, *Le « Cantar de Mio Cid » et la chanson de geste*, p. 69-121. Une comparaison stylistique entre le *Cantar de Mio Cid* et les chansons de geste françaises et notamment une analyse des faits proprement oraux renforcent l'hypothèse « traditionaliste » telle que l'a présentée Menéndez Pidal, mais en l'élargissant et en la rendant compatible avec certaines interventions individuelles. Selon l'auteur de cette étude, l'origine de l'épopée espagnole devrait être cherchée en France, « où l'art de chanter de geste a vécu longtemps à l'état latent, avant d'apparaître dans les manuscrits ». — P. SPORE, *La diphthongaison romane* p. 122-164. Ce compte rendu de la soutenance de thèse de P. Spore sur la diphthongaison romane publie un large panorama sur ce problème toujours controversé. On peut y trouver les opinions de K. Togeby, de M. Nøjgaard, de J. Schmitt Jensen, les réponses de P. Spore et les répliques des membres du jury. En somme, une discussion serrée qui cerne le problème et qui détache les faits, dont telle hypothèse ne rend pas compte. Il faudra désormais, pour traiter de la question, recourir à cette quarantaine de pages serrées, à l'article que publie F. Schürr dans le présent fascicule de la *RLiR*, ainsi qu'à l'article (cf. *infra*) de M. Herslund, dans la *Revue Romane* de 1974. — R. ANDRIANNE, *Eros et cosmos dans « La Mort heureuse » de Camus*, p. 175-187. — E. GANS, *Vers un principe d'indétermination en critique littéraire*, p. 188-199. — S. HERVÁS, J. OLEZA, C. SIMÓN, J. TALÉNS, *Revisión del concepto de « esteticismo » en Azorín y Gabriel Miró*, p. 200-217. — W. MAŃCZAK, *La langue romane commune : latin vulgaire ou latin classique*, p. 218-231. L'auteur cherche une origine vraiment unique et unitaire à toutes les langues romanes : dans cette perspective, la question posée par le titre mérite d'être étudiée. En effet, la latin vulgaire étant diversifié selon les provinces, il est aisé, dans une liste assez longue de vulgarismes, d'en trouver quelques-uns qui ne conviennent pas à telle ou telle langue romane. Aussi le plus archaïque latin classique peut-il mieux satisfaire les romanistes en quête d'une origine vraiment commune. Mais, sous la formule « les langues romanes proviennent du latin vulgaire », quel romaniste n'apporte pas en lui-même le rectificatif : les différentes langues romanes proviennent des différents latins vulgaires ? W. M. semble aussi de cet avis ; mais, pour lui, le latin vulgaire n'est que le « nom collectif désignant les phases intermédiaires entre le latin classique et les langues romanes ». Dans ce débat, où tout est affaire de perspective personnelle, valait-il la peine d'écrire une conclusion quelque peu insultante à l'égard du *vulgum pecus* (mille pardons pour ce vulgarisme pourtant commun) du *vulgum pecus* donc des romanistes ? « Reste à expliquer comment est né le mythe selon lequel les langues romanes proviendraient du latin vulgaire et non du latin classique ». C'est que le commun des romanistes est pré-darwinien et qu'il croit que les différentes espèces romanes ne remontent pas à un ancêtre commun mais à des espèces déjà différentes originellement et qu'elles ne font « que prolonger une différenciation remontant à l'antiquité ». Et l'auteur de conclure, aimablement : « Par inertie mentale, ce mythe se maintient jusqu'à nos jours ». — M. HERSLUND, *Phonologie des voyelles du latin vulgaire*, p. 232-243. M. H. fait dériver « toute voyelle longue (phonétique) d'une séquence voyelle + semi-voyelle (phonologique) ». De plus, pour le classement, il fait inter-

venir la notion de *polaire* (voyelle située à une extrémité de série, ou, en phonétique, à un sommet du triangle vocalique : *a i, u* sont polaires ; *e* et *o* ne le sont pas) ; en cours d'étude, après avoir intégré la longueur, il introduit une notion nouvelle, *tendu* : la voyelle longue est tendue, l'autre ne l'est pas. Cette notion, plus pertinente que la longueur, permet, avec les trois précédentes, un classement complet des 10 timbres vocaliques ou des 10 phonèmes vocaliques du latin impérial. A partir de là, l'auteur examine quelles sont les règles de dérivation qui ont été appliquées dans les diverses régions de la Romania et quels nouveaux systèmes ont été ainsi produits. L'idée la plus importante me paraît être que la condition nécessaire, mais non suffisante, de la diphtongaison romane est la distinction entre *é* et *è* et entre *ó* et *ò*. — H. NORDAHL, *Racines et racines environnantes*, p. 244-254. Intéressante liste d'exemples syntaxiques dont le subjonctif en proposition complétive après des verbes de sentiment et de déclaration s'explique par la nouvelle notion proposée par G. Boysen, de *racine environnante*. — A. T. LAUGESSEN, *Mots dérivés de noms d'auteurs*, p. 255-276. L'article étudie, en prenant comme corpus quelques ouvrages de critique littéraire, la concurrence entre adjectifs *pascalien, racinien* et le régime prépositionnel *de Pascal, de Racine*. Certains contextes semblent interdire l'adjectif. Puis l'auteur entreprend une étude morpho-lexicale des dérivés et dresse la liste des suffixes possibles : *-ien, -iste, -isme, -iser, -esque, -ique, -âtre*. Les exemples cités forment un ensemble impressionnant et diversifié qui justifie la conclusion : « en français contemporain, les dérivés de noms d'auteurs ont eu un développement colossal ». Mais l'auteur avait eu la sagesse de nous prévenir : « dire si ces néologismes ne sont que des météores ou s'ils sont appelés à survivre et — qui sait ? — peut-être à avoir les honneurs du dictionnaire, c'est une autre histoire ».

G. TUAILLON.

Études Romanes de Brno, Opera Universitatis Purkynianae, Facultas Philosophica, volume VII, Brno 197 ...

Le volume VII de la publication périodique de la Faculté des Lettres de l'Université J.-E. Purkyně de Brno, Tchécoslovaquie, dont nous avons informé nos lecteurs à l'occasion des volumes précédents (à partir des numéros 115-116 de 1965 de notre revue), apporte, dans la partie consacrée à la linguistique, six études qui embrassent différents domaines des recherches linguistiques. En premier lieu, il faut citer l'article « Déficiences du lexique » par le professeur titulaire de linguistique romane à l'Université de Brno, M. Otto Ducháček. L'auteur, dont les études lexicologiques antérieures sont bien connues surtout par l'effort incessant et réussi avec lequel il montre que le lexique de toute langue naturelle n'est pas une masse amorphe, mais un ensemble d'unités lexicales hiérarchiquement structuré, s'occupe ici de ce qu'il appelle déficiences du lexique ou lacunes internes, qui résultent de ce que le lexique ne représente pas une structure accomplie et fermée, composée de micro-structures analogiquement constituées, mais une structure hétérogène, toujours inachevée,

composée de sous-structures qui subissent différentes modifications et adaptations, structures dont plusieurs s'entrecroisent, comportant des membres qui font en même temps partie d'autres structures. De ce point de vue, l'auteur analyse quelques cas des lacunes lexicales ou vides lexicaux comme on s'en rend compte en traduisant d'une langue en une autre, en cherchant, à la fois, à montrer comment le lexique satisfait les besoins de communication là où il se présente des cas de manque de certaines lexies correspondant à un concept donné. Les restructurations de quelques aires lexicales que l'auteur examine de près se réalisent à base de dérivation, par l'extension sémantique d'un mot voisin, par l'emploi d'antonymes grammaticaux, par les calques, etc. L'analyse de l'auteur prouve l'importance d'une confrontation lexicale de ce type, non seulement pour les buts théoriques qui complètent notre vue de l'ensemble d'un lexique donné, mais aussi pour des raisons pratiques facilitant la tâche des traducteurs et interprètes. M^{me} Z. Stavinohová, chargée de cours à la Faculté des Lettres de Brno, étudie « Les temps passés dans le français littéraire » ; elle apporte bon nombre de statistiques pour prouver la fréquence des temps passés dans les œuvres littéraires examinées, tant du point de vue de la langue que du point de vue des auteurs. Ceci lui permet de donner quelques observations intéressantes concernant non seulement les fonctions des temps passés dans les œuvres littéraires analysées, mais aussi, dans certains cas, elle découvre leur exploitation stylistique. Quoique le nombre limité des œuvres que l'auteur a examinées limite nécessairement ses constatations, comme elle s'en rend très bien compte, l'étude a le mérite de montrer l'importance d'une analyse de ce genre. Une autre collaboratrice du professeur Ducháček, M^{lle} Vlasta Hronová, en partant du livre de M. Marc Winand, *Quelques aspects de la publicité radiophonique*, Nancy 1964, étudie quelques procédés stylistiques de ' La publicité radiophonique ', comme elle intitule son article. Elle relie ses observations concernant surtout le lexique et la syntaxe de cette forme de la publicité moderne avec des remarques sur les circonstances matérielles, psychologiques et commerciales dans lesquelles se réalise la publicité radiophonique, ce qui donne plus de relief à son bref aperçu qu'elle nous fournit de ce moyen d'information. M^{me} E. Spitzová s'occupe, dans son article « El régimen y los complementos de verbo », du problème de rection d'un point de vue assez général, en se basant surtout sur les solutions proposées par quelques linguistes tchèques : ceci a le mérite d'introduire dans la problématique de la syntaxe espagnole quelques nouvelles vues, néanmoins elle se rend compte que, dans la sphère de la classification des compléments d'objets, qui constitue la base même de son étude, il n'est pas possible, du moins pour le moment, d'interpréter les faits d'une façon univoque, et qu'on peut, tout au plus, signaler la validité relative des classifications proposées, d'où elle tire la conclusion qu'on ne peut pas nier l'existence de trois catégories fondamentales d'objet. M^{me} Z. Kolářová, dans l'article « Comunicativa técnica del verbo esaminata nei verbi presenti negli Elementi di Pittura di Leon Battista Alberti », étudie la richesse des verbes employés par Leon Battista Alberti (1401-1472), architecte, philosophe et théoricien de l'art et en même temps un grand maître de la langue italienne du Quattrocento. Il

va sans dire que la richesse de variantes verbales qu'on trouve dans l'ouvrage de cet auteur correspond, dans une grande mesure, à l'instabilité du lexique de l'époque (on trouve des phénomènes de la même classe aussi dans les autres langues romanes du moyen âge), mais l'étude de M^{me} K. a le mérite de nous montrer les difficultés de croissance et de stabilisation lexicale dans le domaine du lexique technique. Pavel Beneš apporte, cette fois-ci, quelques observations sur les « Particularités du romanche rhénan » dans le domaine de la morphologie. Dans son ensemble, le volume VII, aussi bien que les volumes précédents, est riche en idées et prouve bien l'ampleur des recherches linguistiques réalisées par les romanisants de la Faculté des Lettres de l'Université de Brno, en Tchécoslovaquie.

J. DUBSKÝ.

Cahiers de lexicologie, publiés par B. Quemada. 25, 1974 II. Paris, Didier-Larousse. (Cf. compte rendu précédent dans *RLiR* 39, 1975, p. 181-184).

J. ROUDIL (Université de Paris-Nord), *Contribution au dictionnaire onomasiologique de l'espagnol médiéval* (p. 3-30). L'essentiel de cet article est constitué par un index onomasiologique comprenant 732 unités. Il est établi à partir, d'une part, du *Poema de Fernán González*, d'autre part, de la *Primera Cronica Général*, qui est la mise en prose du poème précédent. L'auteur pense que les prosifications sont d'un grand intérêt dans le domaine limité des unités de lexique. Après avoir présenté les conditions nécessaires pour l'établissement d'un tel index et précisé la forme qu'il entend lui donner, M. J. Roudil fait deux remarques : la première concerne *les champs de désignation* (a. Dénomination des concepts /moros/et/cristianos/ ; b. Désignations du concept /Dios/ ; c. Présence régulière d'un même mot, répété dans divers contextes, et simultanément son absence et sa substitution dans la Chronique, par exemple : Quando/puesque, desque... etc.), la seconde est une étude de l'unité *Mundo* et du fonctionnement de son système de signification. — H. GECKELER (Université de Münster/Westphalie), *Le problème des lacunes linguistiques* (p. 31-45). Après avoir présenté l'état du sujet auquel il se propose d'apporter sa contribution et discuté le problème de la terminologie, M. GECKELER écrit : « En vue d'une classification des lacunes linguistiques, nous proposons quatre distinctions... que [...] nous commenterons une par une et que nous illustrerons par des exemples tirés surtout du domaine des langues romanes. » Voici ces distinctions : 1. Lacunes qu'on peut constater entre deux ou plusieurs langues en les comparant (lacunes interlinguales), lacunes qu'on peut constater à l'intérieur d'une seule langue (lacunes intralinguales). 2. Lacunes paradigmatiques, « lacunes » syntagmatiques (blocages). L'emploi de « lacune » est ici écarté au profit du terme « blocage », car il s'agit là de non-réalisation sur l'axe syntagmatique i. e. sur l'axe de structuration linguistique défini par le critère « in praesentia ». 3. Lacunes dans le système de la langue, lacune dans la langue. 4. Lacunes perceptibles par l'usager d'une langue, lacunes décelables par le linguiste. (Remarquons qu'en 2, 3 et 4, il est

traité uniquement des lacunes intralinguales, « jamais étudiées systématiquement »). L'auteur en vient ensuite à « la démonstration de l'existence de lacunes dans les différents domaines linguistiques », à savoir 1. Dans le domaine phonique, 2. Dans le domaine grammatical, 3. Dans le domaine lexical. Ce dernier point est particulièrement développé. La conclusion est fort intéressante par les perspectives neuves qu'elle laisse entrevoir. Au lieu de s'en tenir à cette idée que « dans le cas du problème des lacunes linguistiques, il ne s'agit que de faits relevant de la déficience de nos langues », l'auteur propose un changement de perspective « à savoir celui d'envisager le côté positif du problème des lacunes, car leur existence peut aussi bien être interprétée comme un indice des possibilités créatrices qu'offre le système de la langue, possibilités non encore mises en œuvre, non encore exploitées par les sujets parlants. Aucun 'horror vacui' ne devrait nous retenir de l'investigation ultérieure de cette problématique ». — J. HUMBLEY (Université de Paris-Nord), *Vers une typologie de l'emprunt linguistique* (p. 46-70). L'emprunt linguistique a retenu depuis longtemps l'attention des linguistes (ou des philologues). Mais malgré « la position centrale qu'occupe cette étude », l'auteur s'étonne « de la rareté des travaux théoriques consacrés à ce sujet » et déplore « l'aspect embrouillé de bon nombre d'entre eux. » Et il ajoute : « Nous nous trouvons en présence d'une discipline où vue d'ensemble et théories générales font le plus souvent défaut et où les études partielles et atomistes font fi de l'expérience des autres branches de la science ». Sur ce dernier point le lecteur trouvera satisfaction dans cet article, mais il sera probablement gêné par un certain manque de clarté dans la présentation typographique, qui donne à cette étude, pourtant remarquable, un « aspect embrouillé ». Il est malaisé de repérer la distribution des paragraphes et leurs rapports entre eux (caractères différents, présence ou absence de tirets, etc.). « Nous nous proposons, déclare l'auteur, de résumer les buts et les limites de cette étude, d'évaluer la place qu'elle occupe dans l'histoire de la linguistique, tout en traçant son propre historique, et de répartir les emprunts dans les différentes catégories. » L'étude va porter sur trois points : Identification, Modifications, Causes. Ce dernier point est écarté, provisoirement, car les causes ne relèvent pas strictement de la typologie. L'étude des modifications est particulièrement développée et soignée ; une place importante est accordée à l'emprunt sémantique. La nouveauté de la méthode appliquée dans cette étude est clairement définie dans la conclusion : « La théorie des emprunts doit être conçue dans les termes de la structure de la langue : à chaque but de recherches correspondent des méthodes d'enquête qui gagnent en clarté à être menées séparément aux différents niveaux de langue ». Donc l'investigation dans chacun des domaines de recherche (Identification, Modifications, Causes) sera conduite successivement à chacun des niveaux suivants : phonétique, graphématique, morphémique, lexical, sémantique, syntaxique, phraséologique. — G. MAUNOURY (Université de Caen), *Analyse lexico-sémantique d'un verbe. L'homonymie de « montrer »* (p. 71-95). « Ce travail se présente à la fois comme une étape dans l'analyse d'un discours particulier et comme une nouvelle position du problème de l'homonymie. » L'auteur fait référence à son mémoire de

2^e cycle « Vers une linguistique du discours : un message idéologique (le « Talisman » de Marcel Dassault), dont il donne brièvement les orientations essentielles. Ce résumé permet de justifier le choix de l'item *montrer* dont l'importance apparaîtrait très nettement dans le *discours* en question, d'où l'exigence primordiale de la levée de l'homonymie de cet item. Dans la seconde partie de son *Introduction* l'auteur esquisse la définition d'une Grammaire des Cas dont l'intérêt pour l'étude des verbes est évident. C'est d'ailleurs en termes de grammaire des cas qu'est posé le problème de l'homonymie. Sur un corpus, composé de 18 énoncés, M. G. Maunoury sélectionne ceux qui appartiennent à la même entrée et étudie minutieusement, selon la méthode adoptée, chaque groupe de phrases dans lesquelles *montrer* possède une même structure de cas. Il fait appel pour cela au *processus de conflation* utilisé par Fillmore ainsi qu'aux théories proposées par Mc Cawley. Au terme d'une analyse assez complexe et serrée — dont un bon résumé est donné en deux tableaux très clairs — l'auteur parvient à établir l'existence, d'une part de « trois homonymes *montrer* possédant une structure sous-jacente *commune*, prédiquée par *donner* invariant sémantique, mais *différenciée* par un système de traits sémantiques distinctifs ([+ voir] ; [+ suivre exemple] ; [+ accomplir] ; [+ admettre]) ou variables spécifiques, » d'autre part, d'« un *homonyme parfait* i. e. sans aucun point commun avec les autres entrées, et qui dans la case sens de notre second tableau ne s'explique pas à partir de traits distinctifs mais se paraphrase par : ... Faire preuve de... à l'occasion de... ». En conclusion de l'article, l'auteur applique les résultats ainsi obtenus à l'analyse du *discours* dont il est question au début. — A. GEFFROY (E. N. S. de Saint Cloud), *Formes de base et formes spécifiques dans le discours robespierriste* (p. 96-136). « Nous avons l'an dernier [*Cahiers de lexicologie* 1973, I] étudié le vocabulaire présent dans les discours de Robespierre sous son aspect le plus formel, celui de l'étendue relative. Cette étude avait fait ressortir une assez forte homogénéité toute « extérieure » puisque nous considérons seulement le nombre d'unités différentes sans nous intéresser à leur identité. Cet indice est, rappelons-le, surtout fonction du nombre d'hapax contenus dans les textes. C'est à l'autre extrémité de l'index hiérarchique que nous allons nous intéresser maintenant, en étudiant les formes qui sont, dans l'ensemble du corpus, les plus fréquemment utilisées. » « Les formes étudiées dans ce chapitre sont les 501 premières formes de l'index hiérarchique global, celles qui ont une fréquence absolue supérieure ou égale à 13 (soit une fréquence relative 4×10^{-4}). Elles apparaissent dans notre corpus de 130 pages environ, au moins une fois toutes les 10 pages. Ces formes sont subdivisées en deux sous-ensembles : 159 formes fonctionnelles.. [de « des » à « te »] ; 342 formes lexicales.. [de « peuple » à « veulent »]. Ces 501 formes ne représentent qu'une petite partie du vocabulaire de Robespierre (soit 7 %) mais constituent à elles seules le plus gros du texte, soit les trois quarts environ. » L'auteur expose d'abord la méthode de traitement des données : 1. De la fréquence absolue à la fréquence relative. 2. Une « hypothèse nulle » : la répartition aléatoire. 3. Comparaison entre modèle et réalité : l'écart réduit Z. Il étudie ensuite dans une première partie « Les formes

de base du discours robespierriste » puis dans une seconde « Les formes spécifiques. » Enfin la troisième partie de son exposé concerne « Le discours robespierriste de Brumaire à Thermidor » avec trois paragraphes : 1. L'indice de spécificité ; 2. Les formes-clés partagées ; 3. Typologie des discours. Ce dernier paragraphe, préparé par les deux précédents et beaucoup plus ample, répond parfaitement à la question posée dans l'introduction : « Notre but est-il pour autant uniquement descriptif ? » et développe la réponse : « Non, bien sûr ! Ces mouvements du vocabulaire, nous essaierons de les lier à autre chose : l'histoire et les événements de l'An II, l'idéologie de Robespierre. » Malgré les difficultés qu'il y a à établir des rapports entre histoire et linguistique, il semble que l'essai soit assez réussi.

Jean BOURGUIGNON.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Philippe WOLFF, *Les Origines linguistiques de l'Europe occidentale*, collection l'Univers des Connaissances, Paris, Hachette, 1970, 256 pages. Nombreuses illustrations et cartes dans le texte ; index.

Grande originalité que celle de l'ouvrage de Philippe Wolff : l'éminent spécialiste de l'histoire du Moyen Age nous propose, selon la problématique de sa discipline, une « lecture » globale des événements éclatants ou obscurs, mais tous nécessairement inscrits dans « la longue durée », à travers lesquels s'est peu à peu mise en place la configuration linguistique qui est celle de l'Europe occidentale.

L'auteur, qui a conduit son exposé selon cinq grands axes, étudie en premier lieu « les origines lointaines » des langues actuelles, puis il s'occupe de la période proprement dite de formation de ces langues ; après quoi vient un développement particulièrement riche en aperçus originaux sur la manière dont l'intelligentsia médiévale a ressenti et assumé le débat entre les langues prestigieuses de la tradition culturelle méditerranéenne, l'hébreu, le grec, le latin, et les langues vulgaires : la réflexion que les hommes du Moyen Age ont entretenue autour de ce problème était rendue urgente par les besoins de l'évangélisation et de la définition d'une théologie — par les besoins de l'exercice du pouvoir aussi — et elle a constamment fait référence aux quatre épisodes majeurs de l'histoire sacrée que sont la création du monde (avec la nomination, attribuée à Dieu lui-même, des choses), le déluge, la tour de Babel et enfin le couronnement de la Rédemption représenté par la Pentecôte. Néanmoins, certains esprits cherchaient déjà à situer la problématique du langage hors de ces attendus purement théologiques, témoin par exemple Boèce qui tente de placer le fait linguistique dans une perspective dont l'anthropologie actuelle dirait qu'elle relève du relativisme culturel ; Ph. Wolff écrit à ce sujet : « Il (Boèce) remarque que les langues ayant à Babel perdu leur identité avec les choses, se sont dès lors développées en fonction de la

nature des divers peuples qui les parlaient. Idée féconde, mais qui ne sera pas exploitée avant plusieurs siècles » (p. 114).

Dans les trois parties suivantes de son livre, Ph. Wolff se penche sur ce qu'il appelle « cristallisation » de ce nouveau continent plurilinguistique que forme l'Europe : ce qui lui permet d'introduire directement l'important chapitre intitulé « De Dante à Caxton, Luther et Nebrija », longue évocation du rôle joué par ces fortes personnalités, lesquelles se sont trouvées, dialectiquement parlant, en situation de renforcer le prestige de ces « langues communes » — le « *gemeinen deutschen Sprache* » de Luther, le « *volgare illustre* » de Dante — devenues ce que nous les modernes appelons grandes langues nationales.

Quant aux conclusions du livre, nous ne pouvons qu'en louer et l'esprit et le contenu : l'auteur y confirme ce que la lecture du corps de l'ouvrage nous avait déjà permis de constater, à savoir que l'historien se double d'un linguiste averti — et à ce propos nous souscrivons sans la moindre réserve à l'analyse des processus qui ont abouti à l'émergence de moyens grammaticaux nouveaux, par exemple l'article dans les langues romanes, et plus généralement au remplacement, du moins dans ces mêmes langues romanes, du modèle synthétique (c'est-à-dire à prédominance flexionnelle) du latin par un modèle analytique.

Quant à Dante, qu'on nous permette ici une digression qui est aussi un retour sur le chapitre 6 de l'ouvrage (« De Dante à Caxton, Luther et Nebrija »). On sait que ces dernières années plusieurs auteurs ont eu le souci d'élaborer une nouvelle critique, plus exactement une nouvelle approche des textes dans leurs relations avec l'idéologie : parmi eux il y a Philippe Sollers qui, tout comme Philippe Wolff, met l'accent sur le fait que le mythe de la tour de Babel, dont il a été ci-dessus question, occupe une place centrale dans la vision qu'avait du monde le grand toscan ; et Sollers souligne que le choix, fait par le poète de la *Divine Comédie*, de promouvoir de « *volgare illustre* » est certainement lié chez lui à l'idée qu'un nouvel universalisme linguistique et spirituel, fondé sur l'usage des idiomes vulgaires, devait désormais prendre la place de l'universalisme latin, une telle option représentant, sur un plan à la fois pratique et philosophique, l'annulation des conséquences de l'épisode babélien (Ph. Sollers, *Dante et la traversée de l'écriture* in *Logiques*, 1968) ; autrement dit, Dante prenait la responsabilité d'une transgression majeure par rapport à l'ordre culturel de son temps : il apparaissait ainsi qu'une longue période de l'histoire médiévale était irrévocablement close, et du même coup la substitution, à l'ancien latinocentrisme, d'une conception linguistique multicentrique liée, nous l'avons vu, à la promotion des vulgaires allait orienter les recherches sur le langage, essentiellement à travers l'étude de la grammaire, vers les épistémologies modernes. Comme on le voit, les interprétations de Ph. Wolff et de Ph. Sollers se renforcent mutuellement. Du reste, à l'appui du rapprochement que nous venons de suggérer entre le point de vue de l'historien et celui du critique, ne pourrait-on pas invoquer ces lignes du *Convivio* dans lesquelles Dante lui-même dit de cette langue italienne qu'il s'emploie à construire : « elle sera la lumière nouvelle, soleil nouveau qui surgira où le vieux se couchera, et donnera lumière à ceux qui sont en ténèbres et obscurité par faute du soleil usé qui ne les éclaire pas » (traduction

André Pézard). Ce texte jette une clarté admirable sur le destin linguistique non seulement de l'Italie, mais également de l'Europe : il nous aide à mieux comprendre le sens de la démarche de Wolff.

Le sens de cette démarche justement. Nous avons laissé entendre plus haut que Ph. Wolff n'a pas voulu œuvrer en historien des systèmes linguistiques — les grandes grammaires diachroniques sont faites pour ça — mais en historien des institutions linguistiques en tant que celles-ci participent de l'évolution socio-économico-culturelle globale : il s'agit donc d'une perspective très différente de celle de notre discipline. Néanmoins, le contenu proprement linguistique de l'ouvrage appelle un jugement, lequel sera nécessairement limité par notre modeste compétence de romaniste : disons tout de même et sans détour que des développements consacrés aux langues néo-latines, rien quant à l'essentiel ne nous paraît devoir être amendé ou repris, ce qui montre, soulignons-le au passage, que Ph. Wolff a vraiment joué la carte de la pluridisciplinarité.

Il y a cependant, mais au niveau du détail, quelques corrections ou améliorations que nous nous permettons de suggérer à l'auteur et qu'il pourrait introduire sans difficulté dans la prochaine édition de son livre.

P. 56. Le romaniste suisse-allemand Baldinger ne se prénomme pas Karl, mais Kurt. N'y aurait-il pas lieu aussi de signaler dans la bibliographie du chapitre 2 (p. 250) que l'œuvre de cet auteur *Die Herausbildung der Sprachräume auf der Pyrenäenhalbinsel*, Berlin, 1958 a été traduite en espagnol sous le titre *La formación de los dominios lingüísticos de la península ibérica*, Madrid, Gredos ? Ce renseignement serait certainement très utile pour des lecteurs non germanistes et non linguistes.

Carte de la p. 150. Mais pourquoi donc restreindre le domaine de l'occitan à la portion centrale de son domaine réel et l'opposer ainsi au gascon, au limousin, à l'auvergnat, au dauphinois et au provençal ? L'emploi du mot « occitan » pour désigner l'ensemble formé par les idiomes néo-latins du Midi de la France est maintenant admis de tous, qu'il s'agisse de la langue ancienne (occitan médiéval) ou de la langue actuelle (occitan moderne). Il conviendrait donc, nous semble-t-il, de redessiner la carte en inscrivant en grandes capitales au centre des contrées méridionales le mot « occitan » : ainsi, aucune ambiguïté ne serait plus possible et le fait apparaîtrait clairement à tous que gascon, limousin, provençal etc. sont des variétés régionales et idiomatiques de l'occitan. L'auteur pourrait, du reste, s'inspirer des classifications que Pierre Bec a proposées dans ses différents ouvrages : *La langue occitane*, *Manuel pratique de philologie romane* et *Manuel pratique d'occitan moderne*.

P. 183. Le continuateur gascon de FESTA n'est pas « histo » mais « hèsto ». Nous allions oublier de dire, avant de conclure, que l'ouvrage de Ph. Wolff se signale par la somptuosité de son iconographie et l'abondance des cartes. Quant à la réalisation technique, elle est irréprochable.

Les Origines linguistiques de l'Europe occidentale, un livre dont il faut recommander la lecture, aussi bien que la consultation assidue, non seulement aux historiens — la chose va de soi — mais également aux praticiens de la linguistique, que ceux-ci soient étudiants ou chercheurs confirmés.

Xavier RAVIER.

J. ROCA-PONS, *El lenguaje*, Editorial Teide, Barcelone, 1973, coll. Obras básicas de formación cultural, 509 pages. Bibliographie et index. Avec la collaboration de Pere Julià.

J. Roca-Pons, professeur à l'Université de l'Indiana, Bloomington, reprend pour son livre le titre à la fois le plus commun et le plus prestigieux (cf. Bloomfield, Sapir) qui soit. Indiquons tout de suite qu'à la différence de ses illustres prédécesseurs, il n'a pas voulu faire œuvre de doctrinaire, mais simplement « offrir au lecteur non spécialisé un exposé ample et complet, dans des limites raisonnables, de tous les aspects essentiels de la science du langage, laquelle a subi une profonde rénovation ces dernières années ». Tel qu'il est, l'ouvrage constitue un manuel de synthèse fort utile et fort clair qui vient s'ajouter, mais sans faire double emploi avec eux, à ceux que nous avons en Europe (Lyons, Robins, Gleason, ce dernier, il est vrai, venu d'outre-Atlantique). Le projet de l'auteur, « présenter l'ensemble des idées de base sur la linguistique... mais en tenant compte des directions les plus modernes de la pensée linguistique », nous pouvons affirmer, sauf quelques réserves qui seront faites ci-après, qu'il est réalisé de manière exemplaire.

Le corps du livre est distribué en dix parties dont l'agencement semble correspondre à un souci pédagogique d'aller du général au particulier, des concepts à leurs applications. Il nous est évidemment impossible de nous livrer à un examen détaillé, compte tenu de l'énormité de la matière et de la diversité des questions traitées : aussi nous en tiendrons-nous à ce que nous croyons être l'essentiel.

L'ouverture « Thèmes généraux sur le langage », avec ses dix subdivisions (L'essence du langage, l'origine du langage, les fonctions du langage, le signe linguistique, le langage comme système et comme activité, etc.) nous paraît tout à fait à sa place et répond, de par la synthèse qu'elle renferme, au besoin ressenti par le non spécialiste aussi bien que par le spécialiste de faire le point : il arrive trop souvent en effet que l'examen de ces problèmes soit disséminé tout au long des manuels, sinon dilué dans d'autres considérations. Sachons gré à J. Roca-Pons d'avoir regroupé tout cela et saluons aussi sa grande culture philosophique dont il nous fait si bien profiter dans cette partie de son livre.

Dans les chapitres suivants (2, 3, 4), l'auteur passe en revue les trois composantes de l'institution linguistique, qu'il désigne sous les titres respectifs de phonique, grammaire et lexicologie (ou sémantique).

Le secteur de la phonique est, comme il se doit, divisé en deux parties : d'abord la phonétique (que l'auteur appelle *phonologie*, redonnant ainsi à ce terme la valeur qu'il avait originellement, chez un Grammont par exemple) descriptive, expérimentale, historique, ensuite la phonémique (concession à la terminologie nord-américaine et adaptation de celle-ci à l'espagnol sous la forme « fonémica » cf. phonemics) qui est la phonologie dans l'acception actuelle et habituelle de ce mot en Europe. Il convient d'attirer l'attention sur le développement que contient ce chapitre relativement aux orientations les plus modernes de la phonétique expérimentale, avec d'intéressantes indications par exemple sur la parole

synthétique (manipulation dont on espère que ses résultats contribueront à nous éclairer sur les mécanismes de la perception du langage), ou encore sur la plastographie.

A la grammaire, entendue sous son aspect à la fois linguistique et opératoire, est consacré un chapitre de cent pages : des « idées générales sur la grammaire » aux « principes généraux de syntaxe », en passant par l'étude du morphème, des parties du discours, etc., nous avons un exposé extrêmement utile. L'auteur, précisément dans l'examen des parties du discours, a simplifié la description en s'en tenant au ternaire de base : groupe nominal, groupe verbal, particules. Il a également conclu son chapitre par un développement sur la grammaire historique.

Le vocable de lexicologie, sous la plume de J. Roca-Pons, est interchangeable avec celui de sémantique. L'auteur écrit, du reste, « La lexicología (o semántica) » : les raisons de ce choix terminologique tiennent au fait que pour J. Roca-Pons et d'autres les considérations sur l'organisation formelle des unités linguistiques (flexion, dérivation, etc.) relèvent de l'analyse morphémique, alors que dans des conceptions plus traditionnelles ces mêmes considérations entraînent plus ou moins dans la lexicologie : cette dernière voit donc son champ d'application débarrassé des recherches sur la forme des « mots » au profit de recherches sur leur contenu, ce qui permet d'établir cette équation lexicologie-sémantique. Cette lexico-sémantique, donc, fait l'objet du chapitre, lui aussi organisé en ternaire (idées générales, aspects descriptifs, aspects historiques), qui suit celui de la grammaire. Cette partie du livre contient d'utiles mises à jour, par exemple celles qui ont trait à la sémantique componentielle ou aux rapports entre sémantique et syntaxe dans la perspective de la grammaire générative. Regrettons tout de même que J. Roca-Pons n'ait pas cherché, dans le chapitre en question, à élargir son propos et semble rester prisonnier d'un cadre méthodologico-épistémologique que bien des gens ont de plus en plus de mal à accepter : nous ne trouvons en effet pas grand-chose sur le discours comme tel, ce discours dont les travaux d'un Benveniste ou d'un Ricœur ont pourtant établi d'une manière éclatante qu'il marque une rupture entre le niveau segmental du langage (propriétés « phonologiques » *lato sensu*) et son niveau véritablement opératoire (propriétés phrastiques, grâce auxquelles, selon les expressions de Ricœur, est réalisé « l'ancrage du langage dans la réalité », « le langage dit quelque chose sur quelque chose » : en un mot la fonction référentielle et le renvoi, par l'instance de discours, à une totalité anthropologique), cette rupture même permettant au parler humain de connaître son accomplissement le plus haut. La carence que nous déplorons s'explique sans doute par l'opposition entre les conceptions américaine et européenne du fait linguistique : d'un côté on cherche à construire une sémantique située dans le prolongement direct de la morpho-phono-syntaxe, de l'autre on admet que le sémantique en tant que tel participe d'un ordre qui n'est plus celui du pur formalisable.

Après la lexico-sémantique viennent deux chapitres qui sont dans l'ordre du livre « Histoire des idées linguistiques » et « Les grands courants de la linguistique moderne » : ces deux chapitres, à notre humble avis, auraient pu très bien

n'en faire qu'un seul, le découpage adopté par l'auteur paraissant suggérer que les développements que connaît la linguistique moderne ne seraient pas justifiables, eux aussi, d'une approche historique semblable à celle que l'on applique aux doctrines antérieures à la révolution structuraliste.

Puis J. Roca-Pons s'occupe de ce qu'il appelle les « disciplines linguistiques spéciales », c'est-à-dire la dialectologie, l'onomastique, la comparaison entre les langues, la linguistique appliquée et la traduction. Pour ce qui regarde la dialectologie, le développement qui lui est consacré nous paraît un peu maigre : quand les auteurs de manuels se résoudront-ils à admettre que cette discipline n'a rien de marginal, le pont étant désormais jeté entre elle et la linguistique dite générale ?

Les deux chapitres suivants « Le langage du point de vue des autres sciences ou disciplines » (philosophie, psychologie, esthétique, littérature, sociologie, mathématiques) et « Les classifications des langues » rendront bien des services, le premier en raison de son ouverture pluridisciplinaire, le second comme aide-mémoire très bien conçu (v. en particulier le tableau des langues indo-européennes des p. 446-447) et scrupuleusement mis à jour.

Espagnol d'origine, plus exactement catalan, et s'adressant à un public d'hispanophones, J. Roca-Pons se devait d'inclure un chapitre spécial sur la linguistique romane et la linguistique hispanique : il l'a fait et c'est même par là que se termine son traité. Une absence qui est de taille : dans la section « La linguistique basque », nous ne trouvons même pas le nom de Luís Michelena, dont tout le monde sait, non bascologues compris, qu'il est l'auteur de la seule phonétique historique du basque qui existe : cette omission est absolument scandaleuse et injuste ! Osons espérer qu'elle sera réparée dans la prochaine édition de l'ouvrage.

La sévérité du jugement que nous portons à l'instant ne doit pas faire oublier les grands mérites du travail de J. Roca-Pons. Son livre s'insère parfaitement dans cette série dite « Obras básicas de formación cultural » que la maison Teide de Barcelone a eu la bonne idée de lancer. Compte tenu de son caractère éminemment pédagogique, ne serait-il pas souhaitable qu'on le traduisît, à l'intention de ceux qui ne lisent pas l'espagnol, au moins dans les grandes langues européennes ?

Xavier RAVIER.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTES.

Documents linguistiques de la France, publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, sous la direction de Jacques MONFRIN, Paris, CNRS.

Une nouvelle collection est née et, en un an, elle publie deux gros volumes, pour les deux départements de la Haute-Marne et de la Loire (Forez). Pour l'instant les volumes entrent dans deux séries : la série française publiée par

M. Jacques Monfrin, avec le concours de M^{me} Lucie Fossier, ingénieur au CNRS attachée à l'IRHT, et la série francoprovençale sous la direction de † Pierre Gardette et de Jacques Monfrin.

Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne, volume préparé par Jean-Gabriel GIGOT, vol. 1 de la série française et vol. 17 de la collection Documents, Études et Répertoires de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris, CNRS, 1974, cxvii et 516 pages et une carte.

Ce premier volume s'ouvre sur une magistrale introduction (p. xi-lxxx) de M. Jacques Monfrin, maître d'œuvre de la collection. Dans un premier chapitre, il retrace l'histoire des études faites par les romanistes sur les anciens textes gallo-romans non littéraires. Les trente pages pourvues d'abondantes notes bibliographiques ne se contentent pas d'inventorier, de dater, de classer et de juger ; elles le font, et avec rigueur. Mais ce chapitre ravive l'intérêt documentaire d'une bonne bibliographie, par une constante réflexion épistémologique sur l'apport de connaissances que l'étude des textes non littéraires a fourni à la romanistique ainsi que sur les exigences de la méthode et sur les imperfections des initiateurs lentement corrigées. Le lecteur verra aussi quel est le rôle joué par les différents comités scientifiques, qui édictaient d'excellents principes sans pouvoir toujours entraîner un travail coordonné sur l'ensemble du territoire. Concurrence puis coopération entre disciplines voisines sont également expliquées de façon très pénétrante dans les pages qui traitent des rapports entre la dialectologie par les textes non littéraires et la dialectologie des parlers modernes par le moyen d'enquêtes sur le terrain et de cartographie. Après la grande époque de Paul Meyer et de Gaston Paris qui n'avait pourtant « jamais travaillé dans un dépôt d'archives » mais qui avait bien compris l'intérêt de ces travaux et en avait fort bien parlé, l'étude des textes non littéraires subit une éclipse due à Gilliéron et à la géographie linguistique. Peu à peu une coopération s'est amorcée et M. Monfrin marque la part qui revient dans l'établissement de cette fructueuse entente, à M. Remacle, à M. Gossen, à Mgr Gardette, à W. von Wartburg et à M. Baldinger, en notant l'intérêt, complémentaire là encore, des uns et des autres, soit pour la phonétique et la morphologie, soit pour le lexique. Toute entreprise humaine, pour se développer, a besoin de stimulants : deux colloques du Centre de Philologie romane de Strasbourg, une compréhension et des encouragements constants de la Commission *Etudes linguistiques et littéraires françaises* du CNRS y ont pourvu. Pour nourrir sa réflexion, le lecteur rencontrera, tout au long de ces trente pages solides et pénétrantes, plus d'un sujet d'ordre pratique ou théorique.

Le chapitre suivant donne le plan général du chantier : oc, francoprovençal, oïl ; et décrit les situations linguistiques propres à chaque domaine. En domaine d'oc, bien que les documents en langue vulgaire apparaissent beaucoup plus tôt, la collection nouvelle ne s'occupera que des textes postérieurs à 1201, Clovis Brunel ayant édité les plus anciens. L'autre date extrême est fixée à 1600, pour que « l'étendue des dépouillements » reste proportionnée à « l'espérance des

résultats ». Chaque volume départemental comportera un inventaire des textes, qui fournira aux linguistes « toutes les données permettant une interprétation correcte des faits ». En cela, la collection restera fidèle à l'enseignement et à l'exemple de Paul Meyer et de Philippon. L'inventaire sera suivi d'un choix de textes qui devra représenter « chaque région et chaque type de document ». Le chantier occitan a déjà bénéficié de travaux préliminaires pour certaines parties de la Haute-Garonne, de l'Ariège et de l'Aude ; les départements du Cantal et de la Haute-Loire sont étudiés de façon plus systématique.

Pour le francoprovençal, les travaux avaient été entrepris à l'Institut de Linguistique romane de Lyon et Mgr Gardette les a intégrés à la collection : cf. l'ouvrage suivant.

En domaine d'oïl, les textes en langue vulgaire apparaissent au début du XIII^e siècle et, très vite, dès qu'on approche de 1270, ils se chargent de formules stéréotypées, tout en adoptant, au moins dans certaines régions, une langue de plus en plus neutre. Pour cette raison, les volumes d'oïl publieront tous les textes antérieurs à 1271 et ne dépasseront pas cette date. M. Monfrin reconnaît que les textes postérieurs ne sont pas dépourvus d'intérêt, notamment pour la lexicologie. Mais il défend son choix par des raisons d'opérativité ; là encore, il s'est fixé une règle qui se fonde sur les possibilités des réalisations et sur la légitimité des espérances. Le travail est bien commencé pour les départements de l'Est et du Nord de la France, ces régions devant sans doute apporter plus des deux tiers de l'ensemble de la série d'oïl.

Le dernier chapitre de cette introduction est très minutieux : il propose les règles de publication, « sur lesquelles il n'y aura lieu de revenir que si une modification de notre présentation devait s'imposer ». Ce chapitre ne se résume pas ; il se consulte aisément grâce à une classification des règles rangées sous les 13 rubriques suivantes : Nature des documents publiés ; Traductions, actes faux ou douteux ; Classement des actes ; Date de lieu et localisation des actes ; Analyses ; Description des actes ; Bibliographie ; Annotation ; Mentions dorsales ; Principes de transcription ; Tables des noms de personne et de lieu ; Glossaire ; Carte.

Voilà donc une entreprise philologique dont la place est bien marquée dans l'évolution de la romanistique, dont le plan est tracé de façon pertinente et raisonnable et dont les règles de travail sont indiquées avec tout le détail souhaitable, aussi bien pour les auteurs que pour les utilisateurs. Vu les collaborations déjà acquises et les appuis assurés du CNRS et de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, le succès devrait couronner cette entreprise pourtant audacieuse.

Le recueil des Chartes de la Haute-Marne, qui ouvre la collection, est le fruit d'une collaboration étroite entre M. Gigot qui avait, dans un premier temps, réuni et transcrit la plupart des pièces, M^{me} Fossier et M. Monfrin, qui ont assuré la mise au point. Ce recueil contient les 277 chartes originales antérieures à 1271 qui se trouvent conservées aux Archives départementales de la Haute-Marne, plus, en appendice, 7 autres pièces de la même époque qui sont des traductions,

des faux, ou des actes douteux. Dans le chapitre introductif sur « le cadre géographique et historique » dans lequel ont été établies ces chartes, M. Gigot indique ce qui fait l'originalité géographique de ce département : autour de l'arête que forme le plateau de Langres, les eaux divergent vers la Seine et la Manche, par l'Aube et la Marne, vers la Mer du Nord, par la Meuse et vers la Méditerranée par quelques petits affluents de la Saône. Éventail de vallées qui a fait de cette région, un pays carrefour. Cela s'est traduit au Moyen Age, comme nous le montre M. Gigot dans son exposé sur l'organisation féodale, par des rivalités contre le comte de Champagne qui possédait la plus grande part de ce domaine convoité au sud et à l'est, par le duc de Bourgogne, le comte de Bourgogne et le duc de Lorraine ; de même, au spirituel, l'évêque de Langres partageait les parties marginales de ce pays avec les diocèses de Troyes, de Châlons-sur-Marne, de Toul et de Besançon. Pour l'intelligence des pièces éditées, le lecteur pourra consulter le minutieux recensement des seigneuries locales qu'a dressé l'auteur, le plus souvent à l'aide des chartes publiées.

Sur les documents eux-mêmes, l'introduction montre de façon claire par le tableau annuel de la fréquence des chartes (p. LXXXIII) que, de 1232 à 1244, ce fut l'époque de l'apparition du français dans les chartes et que, de 1245 à 1253, la progression a été lente mais que, de 1254 à 1270, ce mouvement s'est affirmé de façon solide. M. Gigot émet une hypothèse intéressante qui expliquerait l'emploi du langage vulgaire dans les chartes de Haute-Marne. Il se demande si l'extension de ce langage n'aurait pas été favorisée « parce qu'il offrait, non seulement une facilité d'intelligence à l'égard du peuple essentiellement rural — ou commerçant — de ces pays ruraux, mais encore une occasion de manifester un véritable sentiment national de cohésion en ce pays frontière ? »

Les textes eux-mêmes occupent 360 pages : c'est dire l'importance du travail. Les chartes se suivent dans l'ordre chronologique. Deux petites notices précèdent chaque texte : l'une, en italiques, indique les différents détails historiques et juridiques permettant de comprendre la nature de l'acte, l'objet de la tractation ou les raisons de la procédure ; l'autre, en petits caractères, présente une brève description matérielle de l'acte et fournit la bibliographie. Le texte est transcrit avec rigueur et même, pour plus de sûreté, les copies ont été collationnées indépendamment par chacun des trois auteurs : toute intervention, qui développe une abréviation ou qui sépare des mots, est indiquée soit par l'italique, soit par le tiret. Cette rigueur n'encombre pas le texte qui se lit facilement et permet au besoin de savoir exactement ce que présente la charte.

La table des noms propres, mise au point par M^{me} Fossier, rendra un double service. Comme les auteurs ont identifié, sous des graphies de prénom souvent différentes, les personnages cités dans les textes et qu'ils ont rassemblé les références par personnage réel et non par forme linguistique, l'historien trouvera là toute une liste d'hommes et de femmes avec leur carte d'identité et quelques éléments biographiques : ce recensement apporte des informations faciles à exploiter pour l'histoire locale du XIII^e siècle. Quant aux noms de lieu, ils figurent sous leurs formes modernes et l'article rassemble toutes les formes anciennes citées dans le texte, qui sont les premières attestations en langue vulgaire,

beaucoup plus proches de la réalité parlée que les formes transposées en latin et affublées d'une désinence casuelle. Cette table des noms de lieu constitue ainsi un petit dictionnaire topographique du département de toutes les premières formes non latinisées. Le toponymiste en fera d'autant plus facilement son profit, qu'il pourra recourir, à la fin de l'ouvrage, à une liste des lieux, accompagnée d'une carte quadrillée.

Le glossaire, entièrement rédigé par M. Monfrin, est important sans être exhaustif. On a renoncé à donner toutes les formes verbales conjuguées à une forme personnelle. En morphologie, tout ce qui est caractéristique est repris au glossaire et cela seulement ; ce choix entraîne une part de subjectivité ; il me semble qu'on ait choisi d'enregistrer beaucoup dans la crainte du trop peu. La morphologie occupe ainsi une bonne part du lexique. Les mots à sens plein sont tous repris, sous toutes les formes attestées ; on n'économise les références que pour les mots très fréquents. Cette restriction n'appauvrit pas le glossaire. Par exemple, le mot *abbé* est relevé sous sept formes différentes et sous cent-vingt références. Seules les formes qui ont beaucoup plus que la centaine de références, comme, *pere*, *peire* « père », se contentent d'un « passim ». Ce glossaire non exhaustif doit donc contenir toutes les explications utiles.

Tel est le premier ouvrage d'une collection à laquelle le service des publications du CNRS n'a pas eu tort d'accorder une présentation extrêmement soignée.

Documents linguistiques de la France. — Série francoprovençale, sous la direction de P. GARDETTE et J. MONFRIN.

Dans l'Avertissement qui figure en tête de l'ouvrage recensé ci-dessous, M. MONFRIN présente la série francoprovençale des *Documents linguistiques de la France* : « Monseigneur Pierre Gardette avait depuis longtemps exprimé le vœu que soient réunis en volumes commodes, pourvus de tables et de glossaires complets, les anciens textes francoprovençaux inédits, ou mal édités, ou dispersés dans des publications dont l'accès est trop difficile. » L'opération francoprovençale ressemblait trop à l'entreprise des *Documents linguistiques de la France*, pour ne pas s'insérer dans cette collection générale ; c'est la décision que prit Pierre Gardette vers 1968, et, de l'accord avec Jacques Monfrin, est née cette série francoprovençale qui se distingue pourtant de la série française par quelques caractéristiques importantes.

La série française a fixé son *terminus ad quem* aux environs de l'année 1270 ; ainsi le recueil de la Haute-Marne ne descend pas au-delà de 1271. La masse de documents devient alors trop importante et la langue perd ses caractères régionaux. Il n'en va pas de même pour la région francoprovençale ; ainsi cette série poussera-t-elle les dépouillements jusqu'aux environs de 1500.

En France d'oïl, le nombre important des documents permet d'éditer les seules pièces entièrement écrites en français ; en domaine francoprovençal, la collection serait mince, si l'on obéissait aux mêmes exigences. En plus des

pièces rédigées en francoprovençal, la collection s'intéresse aussi aux pièces qui, rédigées en latin ou en français, laissent pourtant affleurer le dialecte francoprovençal.

Avant de converger en une collection unique, les travaux avaient commencé ici et là, de façon indépendante. Aussi les règles d'édition de la série francoprovençale présentent-elles quelques différences avec celles qui ont été établies pour la série française. M. Monfrin les marque avec précision et admet que certaines s'expliquent aussi par une situation linguistique différente.

Comme pour la série française, les *i* et *j*, les *u* et *v* ont été distingués. Pour le français d'oïl, les éditeurs ne doivent pas rencontrer de grandes difficultés. En francoprovençal, le choix entre *u* et *v* devant *r* fait problème. Faut-il écrire *ouva* ou *ouwa* pour le représentant du latin OPERA ? Le francoprovençal connaît des formes avec vocalisation du *v* implosif et d'autres qui maintiennent le *v*. L'isophone dans les patois actuels est assez précise, grâce à des mots comme CAPRA, OPERA, PAUPERE, LEPORE. Mais il n'est pas sans danger de présumer la prononciation ancienne à partir des formes actuelles. En effet, dans quels buts les dialectologues publient-ils les anciens textes ? Ils avouent tous qu'ils cherchent, dans ces textes, des jalons pour établir l'histoire linguistique des parlars romans. N'est-ce pas alors s'enfermer dans un cercle vicieux que de façonner ce jalon, ce témoin de l'histoire, à partir d'une forme moderne distante d'environ sept siècles et qu'on cherche à expliquer par les attestations anciennes ? Il n'y a qu'un critère sûr de la vocalisation du *v* devant *r* à date ancienne, c'est le polymorphisme graphique *ouva* et *oua*, encore faut-il que les variations graphiques soient fréquentes. L'éditeur d'un texte francoprovençal hésitera souvent. En tout cas la solution adoptée pour la partie occidentale du domaine, la vocalisation du *v* implosif, si elle est la plus acceptable pour le Forez, ne saurait en aucun cas être généralisée à l'ensemble du domaine. En effet écrire *ouva* parce que les patois actuels disent *ɥra* constitue un pari, fort raisonnable d'ailleurs, sur l'ancienneté de la vocalisation du *-v-* implosif ; mais écrire *ouwa* alors que les patois actuels disent *ɥvra* serait imaginer pour le *v* implosif une histoire cyclique bien compliquée, qui le vocaliserait à date ancienne, avant de faire resurgir la consonne à date récente. Dans la partie du francoprovençal qui conserve la consonne, nous nous retrouvons dans une situation linguistique qui rappelle celle du domaine d'oïl : la consonne doit être conservée. La diversité linguistique du domaine francoprovençal imposera des règles diverses selon les départements et il est à craindre que l'éditeur ne reste souvent perplexe, s'il ne trouve pas, dans le texte ancien lui-même, des variantes graphiques qui lui suggèrent une solution.

Une autre grande différence entre cette série et la série française porte sur les tables et les glossaires. La table onomastique paraîtra dans un fascicule séparé et propre à chaque volume. « En revanche, Monseigneur Gardette souhaitait regrouper, dans un glossaire général, l'essentiel du vocabulaire et des formes de l'ancien francoprovençal. » Un tel ouvrage de lexicographie rendrait plus de services, sous un plus petit volume, qu'une série de glossaires particuliers. Pour l'instant, les lecteurs qui rencontrent des difficultés de vocabulaire peuvent

consulter M. GONON, *Glossaire forézien du XV^e siècle d'après les testaments*, *RLiR* 38, 1964, p. 408-445, *RLiR* 39, p. 141-186 et p. 314-358.

Sous sa forme particulière, qui ne dénature pas l'unité de la collection générale, la série francoprovençale s'adapte à la réalité linguistique d'une région où la langue vulgaire n'avait pas le prestige de l'occitan ou du français.

Documents Linguistiques du Forez (1260-1498), publiés par Marguerite GONON, Documents, Études et Répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes n° 18, Paris, CNRS 1974, xxxv + 404 pages.

Personne ne s'étonnera de voir le Forez (département de la Loire) ouvrir la série. La collection des *Chartes du Forez* (Paris, Klincksieck, de 1930 à 197-) a déjà publié 1 500 textes d'archives antérieures au xiv^e siècle intéressant le département. La plupart sont en latin ; 21 en français ; 8 seulement en langue vulgaire ; ces derniers forment la première section du présent ouvrage.

Il fallait expliquer l'emploi des trois langues. C'est ce que fait l'auteur au début de l'*Introduction*. Le département de la Loire forme une bande de terrain oblongue qui s'étend du nord au sud, de part et d'autre de la Loire. Au sud, le plateau de Saint-Bonnet se rattache au domaine occitan ; au nord la plaine de Roanne est ouverte aux influences françaises. L'influence des cours parisiennes, bourguignonne et brionnaise explique le français des chartes de la région roannaise. L'appartenance au domaine occitan explique l'emploi de la langue vulgaire dans les trois premiers documents. Ce sont en effet trois textes occitans qui ouvrent cette série francoprovençale : le découpage départemental est responsable de cette bizarrerie, fort bien analysée dans l'*Introduction*. Dans les documents 5 et 6, deux terriers, dont l'un est publié en extraits et l'autre entièrement, la langue vulgaire s'explique par la proximité de la ville de Lyon qui avait imposé sa langue comme langue de chancellerie. Cet usage a rayonné sur la partie la plus proche du Forez. Le document 7, *la liste des vassaux* est un aide-mémoire non officiel. Pour le *Testament de J. de Borbono* interviennent des raisons individuelles. Il s'agit d'un testament solennel dicté par un riche paysan ; sa richesse justifie la forme du testament et sa condition de paysan explique la langue vulgaire dont il s'est servi pour dicter ses dernières volontés qu'il a voulu relire dans une langue compréhensible pour lui. Quant au dernier document de cette série, *la reconnaissance en fief de biens à Saint-André-en-Roannais*, on ne voit pas bien pourquoi il est le seul en langue vulgaire au milieu d'une centaine de pièces de cette nature rédigées en latin. Sur les 62 pièces publiées, ces 8 premières qui sont rédigées en langue vulgaire de l'endroit occupent plus d'un quart de l'ouvrage.

Parmi les 54 autres textes des xiv^e et xv^e siècles, l'une mérite une attention particulière, la pièce 14, entièrement rédigée en francoprovençal, *le Journal des dépenses faites au cours d'un voyage à Paris par les deux fils du comte de Forez (1322-1323)* qui ne nous est pas parvenu intégralement. Tout ce qui est conservé a été publié (p. 138-206), à juste titre. Ainsi la moitié de l'ouvrage contient des textes de langue vulgaire.

Dans l'autre moitié, la langue vulgaire ou plus exactement le lexique de la langue vulgaire apparaît à travers le latin ou le français. Ce sont essentiellement des livres de comptes, des inventaires, des registres audienciers. Les mots dont on ignorait la forme latine ou française apparaissent sous la forme vulgaire. Voici un exemple latin : *pro facienda quadam buya in hospicio* « pour faire une lessive à l'hospice » ; et un exemple dans un texte français : *le .XV. jour de novembre segant, a payé pour deux potz achetee pour adober les charettes .XX. d. t.* = « ... pour deux planches achetées pour réparer... ». Dans les registres audienciers, le dialecte se justifie par une stricte fidélité à la parole dite qui constitue soit le témoignage, soit le corps du délit, dans le cas d'insultes. Ce qui donne ceci : *percussit in oculum, quod ipsam sibi traxit et avoglavit... et ipsa delata injuriando... et dicit : « cras ora, vil puta, vielietri chavangilo. »*

L'édition de ces textes en latin truffé de vulgarismes locaux ou en français fortement dialectisé permet d'analyser le conflit entre ces deux langues et de préciser à quelle date le français commença à supplanter le latin comme langue de chancellerie. 1358 semble marquer le tournant ; des alliances avec la famille ducale de Bourbon avaient introduit en Forez des clercs qui n'écrivaient qu'en français. Quand, en 1372, le Forez échut au duc de Bourbon, le nombre des fonctionnaires rédigeant en français s'accrut rapidement.

Région dont la langue de chancellerie était normalement le latin, le Forez doit à deux de ses voisins, Lyon et le domaine occitan, quelques pièces en langue vulgaire. La vitalité de son francoprovençal fait employer cette langue vulgaire rarement écrite, dans quelques pièces moins officielles et surtout elle fait très souvent émerger les mots francoprovençaux à travers les deux langues ordinaires des rédacteurs médiévaux. Telle est l'impression générale qu'on retire de la lecture de ce bel ouvrage. On doit en remercier M^{lle} GONON, qui a fort bien servi l'histoire générale et l'histoire linguistique du Forez.

G. TUAILLON.

Joachim du Bellay, La Deffence et Illustration de la Langue Françoise. Concordance. Établie par Suzanne HANON. Traitement automatique : F. B. Jørgensen et U. H. Køllgaard. Odense University Press, 1974, 187 p.

Un bref avant-propos nous rassure sur la solidité philologique de ce travail, dirigé avec compétence et conscience par M^{lle} S. Hanon. Le texte est celui de l'édition de la S. T. F. M., établie d'après celle de 1549 par H. Chamard ; à part les *i/j* et les *u/v*, les majuscules fantaisistes et la plupart des ligatures, l'orthographe de l'original est donc respectée ; et même quelques erreurs matérielles de l'éd. Chamard ont été redressées. L'ordinateur a classé les 19 500 formes du texte sans lemmatisation, ce qui évite les options subjectives, mais interdit de fournir un tableau des fréquences. La suite alphabétique des formes, bien détachée du contexte (une vingtaine de mots en moyenne), est au centre des lignes, qui s'achèvent sur la référence (ligne et page de l'éd. Chamard). Malgré la peti-

tesse des caractères (112 lignes par page), la lisibilité est bonne. On a conservé les signes diacritiques et les majuscules utiles, mais au classement celles-ci se confondent avec les minuscules ; ce qui a placé des *à* de début de phrase, imprimés *A*, parmi les *a* ; mais de toute façon, on l'a dit, il n'y a pas de lemmatisation, et par exemple *puis* adverbe alterne avec (*je*) *puis*, ou *en* prép. avec *en* adverbe.

Le texte de Du Bellay a été trop lu pour qu'on demande à cette concordance des datations nouvelles ou des citations inédites. Mais c'est une mine pour l'historien de la langue. On ne saurait trop dire combien la recherche gagne en rapidité et surtout en sécurité quand elle dispose de tels instruments. On songe à la patiente lecture et à l'attention sans défaillance qu'il fallait pour affirmer tranquillement qu'une forme comme la préposition *dans* n'a aucune occurrence dans un texte comme celui-ci, ce qu'une bonne concordance révèle aussitôt.

L'histoire des graphies, qui occupe actuellement des équipes de chercheurs, acquiert là une documentation incomparable. Une brève consultation suffit pour voir par exemple que D. B. hésite entre *ryme*, *rymer*, *rymeur* (10 exemples) et *rythme*, *rythmer* (11) ; que les formes *ha*, *has* (4) sont rares chez lui, au profit de *a*, *as* (85) ; qu'il écrit 25 fois *aucteur*, 2 fois seulement *autheur*, jamais *auteur* ; toujours *avecques* (40), jamais *avec* ; que l'adjectif possessif des 1^{re} et 2^e p. du pluriel oscille entre *nostre* (*vostre*) (63) et *notre* (*votre*) (44), alors que le pronom ne connaît que la forme avec *s* (7) ; au pluriel, l'adjectif a 22 fois *notz*, *votz*, 3 fois seulement *noz*, *voz*, jamais la forme actuelle. Ne multiplions pas les exemples : quiconque a scruté un texte, guettant la forme exceptionnelle, sait quelles inquiétudes peut épargner un relevé exhaustif des formes.

La grammaire du moyen français, encore très incomplète, trouve dans les concordances bien faites des matériaux abondants, immédiatement utilisables, qui permettent de décrire avec la plus grande précision l'usage suivi dans un texte donné. A titre d'exemple, la morpho-syntaxe du démonstratif peut s'appuyer ici sur plus de 500 formes et contextes, et il est aisé d'en tirer ceci pour la prose de la *D. et Ill.* :

1) l'opposition sémantique entre les anciennes séries *cil* et *cist* n'apparaît qu'une fois, dans la formule antithétique « *cetes cy et celles la* » ;

2) les graphies *cet* (9 fois), *cete(s)* (35), *cetuy* (3) l'emportent sur *cest* (5), *ceste* (20), *cestuy* (0) ;

3) la série *ce* (55), *cel* (9) ou *cest* (5), *cete* (33) ou *ceste* (19), *ces* (80 dont 39 féminins) s'emploie pour déterminer un substantif ;

4) la série *celuy* (31), *celle* (8), *ceul(x)* (71), *celles* (7), non suivie d'un adverbe *cy* ou *la*, fonctionne comme support d'un complément prépositionnel (10), ou comme support d'une relative (97), qui le plus souvent (77) suit immédiatement ; il est rare, dans ce cas (5), que le démonstratif soit accompagné d'un substantif (« ... *celuy* Caton, dont... ») ;

5) ces mêmes mots (aucun exemple cependant pour *ceux*), suivis de *cy* (4) ou *la* (6), sont anaphoriques ; aucun n'est support d'un complément prépositionnel ou d'une relative ;

6) la série *cetuy* (3), *cete* ou *ceste* (2), *cetes* (1), suivie de *cy* ou *la* et employée comme anaphorique, est rare ;

7) *iceluy* (2), *icelle* (10), *iceux* (4), *icelles* (3) sont anaphoriques ; un seul exemple où le substantif est repris (« je dy qu'*icelle* Nature, qui... ») ;

8) en dehors de quelques formules figées (*ce* faisant, *ce* me semble, *ce* croy je... 10 ex.), *ce* est sujet du v. *être* (postposé ou antéposé, 43 fois, dont 23 *c'est*) ou support d'une relative (115) ; comme anaphorique, il est remplacé par *cecy* (3) ou *cela* (16) ; *cela* apparaît même suivi d'une relative.

On souhaite que d'autres concordances semblables et de même qualité, favorisant de fructueuses comparaisons, viennent faciliter l'étude du moyen français et surtout de sa prose, assez négligée jusqu'ici dans les programmes d'analyse automatique.

Ch. MULLER.

ÉTUDES.

Jean SABRŠULA, *Uvod do francouzské stylistiky* (Une nouvelle analyse de la stylistique de la langue française), I-IV, Prague, 1970-1974.

A l'occasion de la publication du dernier volume de l'Introduction à la stylistique française (*Uvod do francouzské stylistiky*, I-IV, Prague 1970-1974) par M. Jean Sabršula, professeur titulaire de la langue française à l'Université Charles de Prague (Tchécoslovaquie) que nous ne croyons pas nécessaire de présenter à nos lecteurs, ses études et monographies, articles et comptes rendus publiés dans les revues linguistiques tchèques et françaises étant bien connus, nous voudrions rendre compte ici de l'ensemble de cet ouvrage, de ses principales idées et orientations méthodologiques qui le caractérisent et en font une base très utile non seulement des études philologiques (l'œuvre est destinée avant tout aux étudiants de philologie romane en Tchécoslovaquie), mais aussi des recherches dans le domaine en question, ouvrant les portes à la problématique de l'analyse linguistique de l'activité de traduction. Après une série de monographies et études sur la grammaire du français contemporain, dans lesquelles l'auteur a mis surtout à profit la méthode de la grammaire comparée, il oriente son intérêt aux problèmes de la stylistique linguistique. Dès le premier volume, on se rend compte de l'originalité des vues de l'auteur qui, tout en prenant pour point de départ de son étude la conception de la stylistique fonctionnelle telle qu'on la trouve exposée grosso modo dans les études et travaux des linguistes de l'École linguistique de Prague dès les années trente et dont on poursuit toujours l'approfondissement (voir, à propos de la conception de la stylistique fonctionnelle de l'École de Prague, nos observations « The Prague Conception of Functional Style » dans *The Prague School of Linguistic and Language Teaching*, Oxford University Press, London 1972, p. 112-127), la développe et enrichit de vues très personnelles qui découlent de ses observations systématiques des deux structures linguistiques, le français et le tchèque, et tendent de plus en plus vers l'analyse comparée de faits stylistiques. Le premier volume étudie, d'une manière plus générale, mais très à fond, à base de documentation concrète et grande finesse d'analyse, les idées essentielles de l'étude fonctionnelle des différentes formations stylistiques (ce terme employé par

M. Sabršula remplace avantageusement les expressions telles que style fonctionnel, langue fonctionnelle et langages spéciaux dont se servent ou servaient les différents auteurs) du système linguistique, conçues comme sous-systèmes spécialisés caractérisés par le choix de moyens d'expression adéquats en accord avec les fonctions ou finalités fondamentales des messages en question ; d'une façon générale, il y aurait donc plusieurs grands groupes principaux de formations stylistiques allant de la communication pure et simple du message, orale et écrite, en passant par la communication linguistique dans les milieux et rapports professionnels, orale ou écrite aussi, pour en arriver à la communication (surtout écrite) dont les buts sont esthétiques dans le sens le plus large du mot ; cette structuration permet à l'auteur de faire une minutieuse analyse des niveaux architectoniques de la langue et des rapports existant entre eux et les formations fonctionnelles stylistiques, dont il caractérise dans la suite les moyens d'expression aussi bien que les facteurs qui interviennent et décident le choix. Le deuxième volume est consacré aux problèmes de la versification française du point de vue linguistique ; à ce sujet, nous voudrions souligner, avant tout, l'apport de la deuxième partie de ce volume s'occupant des problèmes linguistiques spéciaux de la poésie, tels que la motivation du signe linguistique par rapport à la poésie, la phono-stylistique, les problèmes lexicaux et grammaticaux de la langue poétique, problèmes de la syntaxe poétique surtout ; l'accès contrastif ou comparé trouve son application surtout au chapitre 3 de la deuxième partie du volume où l'on parle des problèmes de la traduction du vers. En ce qui concerne le troisième volume, l'auteur y étudie, dans le cadre du code écrit du message linguistique, ses réalisations d'ordre scriptural dans les différents types de lettres, à partir des lettres personnelles jusqu'aux lettres institutionnelles, commerciales, administratives, diplomatiques, sans perdre de vue les lettres ayant le caractère littéraire. Ici, nous voudrions souligner la précision avec laquelle l'auteur caractérise le choix des éléments linguistiques utilisés et adaptés à la situation de circonstance, à la situation sociale, à la situation individuelle de l'auteur du message, aux moyens de communication du message, enfin tout le répertoire spécifique des moyens d'expression qui constituent une variété fonctionnelle, adéquate à la fonction du message. Dans le cas concret du style épistolaire, l'auteur souligne le danger qu'il y aurait à confondre les niveaux architectoniques de la langue, les styles et les genres : les genres littéraires représentent des cadres, à l'intérieur desquels différents styles peuvent être réalisés puisant leur moyens d'expression de différents niveaux architectoniques. On retrouve, dans cette partie de l'ouvrage, l'effort de l'auteur pour envisager les problèmes étudiés du point de vue comparatif qu'il appuie par des observations très concrètes concernant non seulement les plans lexical et grammatical, mais aussi les facteurs extra-linguistiques mis en cause. Bien que les trois premiers volumes ne perdent pas de vue le souci comparatif, comme nous venons de le montrer ci-dessus, M. Jean Sabršula se propose de systématiser la méthode et les résultats de la stylistique comparée surtout dans le quatrième volume de son Introduction à la stylistique française. Il s'y trouve tout naturellement porté par les recherches antérieures réalisées dans ses analyses grammaticales. C'est dans ce sens aussi

qu'il a pu répondre ici à bien des questions qui sont restées ouvertes dans le domaine de la stylistique comparée, même après les études des linguistes réunis autour de M. Malblanc : il faut ainsi apprécier le caractère systématique avec lequel M. Sabršula procède dans l'analyse linguistique comparée des phénomènes stylistiques à laquelle il pose de rigoureux fondements scientifiques qui lui permettent de mettre au point certaines des questions entamées avant lui par d'autres auteurs (citons, à titre d'exemple, son analyse du phénomène appelé « transposition » et autres). En conclusion, nous voudrions encore dire que l'œuvre de M. Sabršula qui est écrite en tchèque, est accompagnée, dans chacune des parties, d'un résumé en français qui permet aux lecteurs de langue française de suivre le déroulement de ses idées et de se rendre compte de l'apport que cette monographie constitue pour l'ensemble des problèmes stylistiques et la méthodologie de l'étude stylistique comparée.

Josef DUBSKÝ.

E. TĂNASE, A.-M. TĂNASE, *La prononciation du français contemporain. Cours pratique*. Editura didactică și pedagogică. Bucarest (s. d.).

Les auteurs ont préféré la notion de « français contemporain » à celle, très contestée, de « français standard », à laquelle se réfère P. Léon dans un autre manuel d'orthoépée. Il s'agit « de la prononciation de la communication orale et écrite soignée, qui tient le juste milieu entre le discours oratoire, la lecture soutenue — et le langage familier, négligé ». Une longue introduction donne des précisions, plus particulièrement, sur les sons, les voyelles et les consonnes, le timbre, la nasalité vocalique, la durée, les accents, le rythme, la hauteur, l'intonation, les tons. A notre avis les définitions sont un peu trop approximatives, parfois inexactes : c'est le cas, entre autres, pour certaines articulations consonantiques, pour le timbre vocalique ou pour les faits prosodiques dans l'ensemble. A titre d'exemple, *s* et *z* sont définies comme des dentales (p. 16), puis décrites comme des palatales au paragraphe qui leur est consacré (p. 183) : « il (l'air) s'engage dans l'étroit canal buccal formé par la langue et le palais dur ». Nous avons remarqué aussi une certaine confusion entre le niveau graphique et le niveau phonétique. On lit par exemple (p. 39) que l'accent français « frappe toujours la dernière syllabe articulée du mot (l'avant-dernière dans les mots à syllabe finale en *-e*), cf. *été ... combattre*. » Davantage de précision et des définitions plus à jour que celle du *Lexique de la terminologie de la linguistique* de J. Marouzeau (éd. 1951) n'auraient pas été déplacées, même dans un cours qui se veut essentiellement « pratique ».

La longue introduction est suivie de trois parties consacrées, successivement, au vocalisme, au consonantisme et aux phénomènes de liaison. Chaque son est décrit d'abord par rapport à son mécanisme articulatoire. Des exercices de prononciation facilitent ensuite son apprentissage grâce à une comparaison avec le type le plus proche du roumain (ex. roum. *aprig*, fr. *âpre*). Des textes permettent d'utiliser les réalisations acquises dans des phrases. Toutes les

représentations orthographiques de chaque son sont étudiées et suivies par des exercices d'application. L'apprentissage de la prononciation est facilité par l'utilisation de Disque pour l'Enseignement (FE 20), édité par Didier, et dont le texte est reproduit aux pages 240-249.

Malgré certaines lacunes, qui seront certainement comblées dans les éditions successives, nous pensons que cet ouvrage sera d'une grande utilité pour les enseignants et les futurs enseignants de français, de langue roumaine, auxquels il est plus particulièrement destiné.

M. CONTINI.

Daniel KOENIG, *Sen/sens et savoir et leurs synonymes dans quelques romans courtois du XII^e et du début du XIII^e siècle*, Herbert Lang, Berne, Peter Lang, Francfort/M., 1973, 202 p. (Publications Universitaires Européennes, série XIII, vol. 22).

D. Koenig s'est proposé d'étudier les relations sémantiques entre *sen/sens*, *savoir*, *sapience*, *science* et *clergie* dans une trentaine d'œuvres d'inspiration courtoise, de 1150 à 1210. En quelques pages d'introduction il situe son travail dans la perspective des études de Trier, en rappelant sommairement les principales discussions et objections qu'elles ont suscitées, et invite son lecteur à ne pas s'étonner des « cas qui restent douteux et dont la classification sera sujette à caution », en raison des caractères propres à l'ancien français et spécialement au vocabulaire des idées. L'essentiel de l'ouvrage, en fait, est une longue « *Partie lexicographique* » (p. 31-163), où sont relevés tous les exemples du corpus, classés pour chaque auteur ou œuvre par signification et accompagnés d'utiles renvois et de notes explicatives, souvent éclairantes. Cet inventaire est complété par un index (p. 175-202), qui donne la liste des différentes corrélations et collocations où figurent les mots étudiés.

Que retenir du bref « *Résumé des résultats* » (p. 165-173) ? 1) *Sen* et *sens* sont dans les textes dépouillés les formes d'un seul et même mot : 2) dans leurs acceptions les plus courantes *sen/sens* et *savoir* sont considérés comme des synonymes par la plupart des auteurs ; 3) dans les rares cas où les 2 mots sont différenciés sémantiquement, *savoir* s'applique à ce qui est acquis et signifie « savoir, connaissances » ; 4) *sapience*, *science* et *clergie*, d'une étendue sémantique restreinte et d'un emploi fort limité, sont des mots à caractère savant ou technique, qui ne concurrencent pas sérieusement *sen/sens* et *savoir*. L'auteur paraît lui-même déçu par ses conclusions. Il est en tout cas conscient de l'intérêt bien modeste et des limites trop étroites de son étude : « il s'agit d'un ouvrage de consultation dont le matériel compilé devrait aider les chercheurs et les érudits dans leurs travaux » (p. 24), mais « pour être vraiment intéressante et arriver à des résultats concluants, cette étude devrait être complétée par le dépouillement d'œuvres caractéristiques du genre courtois de 1210 jusqu'au milieu du XIV^e siècle, tenir compte des autres genres littéraires et aborder aussi les problèmes diachroniques » (p. 25).

A. MEILLER.

Jean GERMAIN, *Les carrières à Spontin* [D 12], *étude dialectologique et ethnographique*, Louvain, 1974, 231 p.

Cet ouvrage contient une description très détaillée du travail dans les carrières de pierre de Spontin, petite commune de 603 habitants située dans la province de Namur, canton de Ciney au centre de la vallée du Bocq. Bien que l'industrie de la pierre qui remonte au xv^e siècle y soit actuellement en régression, elle reste cependant importante pour ce village qui ne connaît pas d'activité rurale. Les carrières sont de deux sortes : les carrières de petit granit (pierre située entre le granit et le calcaire) et les carrières de grès. Dans le chapitre consacré aux carrières de petit granit qui sont au nombre de quatre, l'auteur décrit avec précision l'extraction, le débitage et la taille de ces pierres qui sont destinées à la construction et dont les déchets servent à fabriquer la chaux. Dans le chapitre consacré aux carrières de grès qui sont au nombre de trois, on trouve une description tout aussi précise de l'extraction et du travail du grès qui sert à faire des pavés ou est destiné au concassage. L'auteur s'est appliqué à décrire les techniques actuelles mais aussi les techniques plus anciennes. Pour ce faire, il a eu recours à des informateurs âgés (le plus important, M. Rufy, est né en 1893).

Un chapitre fort intéressant est consacré à la vie quotidienne et au folklore des carriers. L'auteur raconte la journée de travail du carrier, ses blessures et la façon de les soigner. Il en profite pour citer quelques exemples de l'argot se rapportant au corps humain : *one ruke* (= une motte) « la tête », *lès babwètes* « les yeux », *li crassèt* « le nez », *lès choûtwès* « les oreilles », *lès chaléyes* « les jambes », *lès rotvèces* « les pieds ». Il décrit les plus importantes coutumes ou fêtes : célébration de la fête de Sainte Barbe patronne des carriers, ducasse, jeu des tailleurs de pierre.

Cet ouvrage contient tout le vocabulaire wallon (orthographe Feller) relatif au travail de la pierre. Ce vocabulaire se compose de termes spécifiques et de termes communs issus du langage quotidien qui ont pris un sens un peu différent. Parmi ces derniers qui sont les plus nombreux, plusieurs sont empruntés au travail du bois qui est plus ancien que le travail de la pierre. En fin d'ouvrage se trouve une importante étude philologique des termes wallons cités.

Ce livre constitue un ouvrage intéressant à double titre : l'ethnographe y trouve la description complète et précise (nombreuses et belles photos prises par Françoise Bal) de techniques disparues ou en voie de disparition à cause de la mécanisation ou même de la disparition de l'industrie de la pierre ; le dialectologue a à sa disposition un relevé important de termes wallons que l'on ne retrouve pas dans les monographies ou atlas ordinaires. Il préservera de l'oubli ces techniques et les termes qui les désignaient.

J. B. MARTIN.

Georges GOUGENHEIM, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, tome III, Paris, A. et J. Picard, 1975, 14 × 19, 320 p., broché.

Dans ce tome III sont réunis, comme dans les tomes I et II, des articles publiés par l'auteur dans le *Bulletin pédagogique de l'Alliance française : l'Enseignement du français aux étrangers*, périodique diffusé exclusivement hors de France. On y a joint d'autres articles tirés d'œuvres diverses de Georges Gougenheim, professeur à la Sorbonne, décédé en 1972.

Cet ouvrage ne s'adresse pas uniquement aux spécialistes. Tous ceux qui, professeurs ou simples lecteurs, en France ou hors de France, s'intéressent au français, y trouveront leur compte. Il se recommande par la qualité de sa langue qui est accessible à tous les gens instruits. Il est exempt de termes pseudo-scientifiques et rébarbatifs qui déparent trop d'études linguistiques d'aujourd'hui. Le style en est vivant et toujours limpide.

Le Français s'intéresse à sa langue. Les nombreuses chroniques de langage publiées dans la presse française en témoignent. Toutefois « l'intérêt qu'il lui porte ne dépasse souvent pas le souci de la correction. Pour devenir élément de culture, dit Georges Gougenheim, cet intérêt doit s'éclairer et s'enrichir à l'aide de l'histoire de la langue ». Tenant compte d'une part de faits proprement linguistiques et d'autre part de circonstances sociales, politiques et intellectuelles, l'éminent linguiste retrace l'histoire des mots qu'il étudie. C'est p. ex. pour une raison linguistique que le verbe latin *edere* a été supplanté par *manducare* qui a donné *manger*, *esse* et *edere* ayant plusieurs formes homonymes dans leur conjugaison. Si l'*hôtel* (de voyageurs) et l'*hôtel* particulier sont deux acceptations qui n'ont entre elles qu'un lien extrêmement ténu, cette rupture est due, pense Georges Gougenheim, aux conséquences sociales de la Révolution.

Les mots étudiés sont le plus souvent groupés d'après leur sens. « La structure même de ces groupes de sens jette un jour sur la façon dont s'est organisé le vocabulaire français », dit l'auteur dans l'Introduction du tome I. Voici les titres des différentes sections : I. Les mots à travers l'histoire ; II. Le monde extérieur (Le temps et les saisons. La terre. Les animaux. Les végétaux) ; III. L'Homme (Vie physique. Vie morale et intellectuelle) ; IV. Vie sociale ; V. Les activités humaines ; VI. Mots et choses ; VII. Quelques verbes, quelques adjectifs ; VIII. Faits de prononciation et de grammaire.

Dans cette dernière section il convient de relever l'étude sur la construction du verbe « acheter ». Ayant constaté que seul Littré signale l'emploi d'*acheter* à la voix pronominale, Georges Gougenheim estime très judicieusement que la définition que donne Littré « acheter pour soi », c'est-à-dire la notion d'usage personnel, ne suffit pas. Une autre notion, « celle de l'intérêt, d'ordinaire affectif, que l'on trouve à un achat », lui semble nécessaire. « Un écolier *s'achètera* un sac de billes, mais il *achètera* la grammaire ou le livre d'arithmétique qui lui a été prescrit par son maître. » Il est hors de doute que cette étude à la fois suggestive et ingénieuse est un modèle du genre.

Un index des mots cités (par langue d'origine) facilite beaucoup le maniement de ce livre.

H. GLÄTTLI.

J. DUPRAZ, *Le patois de Saxel, Haute-Savoie, Dictionnaire. Édition revue et augmentée*, chez l'auteur, Saxel 74420 Boège 1975, LX + 221 pages avec 3 planches.

Préliminaires à une phonologie du francoprovençal de Saxel.

Voici le meilleur inventaire lexicologique paru dans toute la Haute-Savoie, jusqu'à ce jour.

Les lecteurs nous excuseront de ne pas en tirer les plus beaux exemples de sa richesse : les lexicologues y trouveront leur compte, une abondante phraséologie permettra à un syntacticien d'en dégager les structures profondes et les ethnologues n'auront qu'à cueillir parmi cette moisson d'informations (pour un début de tri, nous les renvoyons au c. r. à paraître dans *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1975, 3-4).

Mais ce travail remarquable, nous avons choisi d'en mettre à l'épreuve les qualités sur le seul aspect qui n'ait pas encore été soumis à description : on possédait une morphologie de Saxel, maintenant le lexique remis à neuf... Restait la phonologie.

Disons tout de suite que c'est le soumettre à rude épreuve, car habituellement les phonologues n'espèrent pas tirer grand chose de ce type de monographie. Et pourtant dans le cas de Dupraz les conditions semblent exceptionnellement réunies. Initiée à la transcription phonétique par Duraffour, dont on connaît la finesse d'oreille, elle n'a pas acquis le diapason du bon phonéticien auditif (« M. Duraffour entendait de ces sons à la finale : sâ_u 'sel' »), mais elle s'est débarrassée du graphisme français et munie d'un système biunivoque ; le résultat est une bonne transcription dite large. Son autochtonie linguistique lui a épargné une sous-notation des oppositions pertinentes (voir les deux *r*), et son niveau moyen de spécialisation lui a évité le « fatras impressionniste » des notations étroites tantôt notées, tantôt oubliées : un exemple (déjà remarqué par Lannuzel, *La Linguistique* 9-I, p. 141 et 145), la gémiation *non distinctive* des consonnes, qui existe à Saxel après voyelle brève accentuée, n'est pas notée par Dupraz. Ses quelques oublis ne viennent donc plus que des impedimenta du système adopté (p. ex. le point suscrit du *r* apical oublié, la surcharge de longueur et accent, etc.) : ce sont des oublis de performance.

Ce n'est pas cela en tout cas qui nous a conduit à vérifier sur place. Seulement, quelques séances avec un locuteur natif étaient nécessaires pour s'assurer non des paires mais de leur *perception* (voir /t̥/ et /t + y/), par un test dit de « rime ».

Système vocalique, -i̇|, |ü|, |u|, |é|, |ê|, |ë|, |é̇|, |é̈|, |è|, |ó|, |ö|, |õ|, |à|, |ê̇|, |ã|, |õ|.

Il présente pour les « archivoyelles » E, O, OE, deux degrés d'aperture buccale avec, pour les deux premières, une opposition de durée sur les ouvertes (*fṙé* « fraise » ~ *fr̈é* « produits laitiers ; frais » ~ *fr̄é* « froid » ; *mó* « meule » ~ *mo* « mot » ~ *mō* « mal » ; *zḣé* « joug » ~ *zḧé* « jour »). Ceci pour les accentuées finales. Mais ce système vaut aussi pour les accentuées non finales (*ḃése* « baisse » ~ *b̈ése* « jumelle », *pṙesa* « barre de char à foin » ~ *pr̈esa* « prise de tabac » ; *póma*

« femme légère » ~ *poma* « pomme », *bola* « boule » ~ *bola* « balle de fusil ») et les non accentuées non finales (*o mwé de pélo* « un tas de purée » ~ *o mwé de pèlo* « un tas de chauves », *ã prēsã* « en pressant » ~ *ã prēsã* « en prisant » ; *fó la bóto* « il faut la beauté » ~ *fó la boto* « il faut la botteler » ; *loshi* « branler » ~ *loshi* « lâcher » ; cette opposition ne semble pas fonctionner à l'antépénultième : *poki* mais *pokéri*). Les seules voyelles non accentuées finales sont /à/, /ã/ et /è/ (ce dernier souvent non réalisé : pas d'opposition entre *triè more* « trois mères » et *triè mor* « trois poids d'horloge »).

Nous resterons limité à ces quatre contextes généraux, notre propos n'étant pas d'énoncer ici les règles de redondance du parler. Nous n'entrons pas davantage dans une discussion sur les traits pertinents phonologiques (et parfois peu pertinents du point de vue perceptif) du système. Notre notation donne simplement les phonotypes dégagés par les paires minimales, sans définition ni classement. Nous parlons donc de « durée » par simple commodité en ayant mesuré (pour Sixt), qu'à la finale, les réalisations ne sont pas significativement de valeurs différentes et en sachant bien que le trait abrupt ~ non abrupt utilisé par Martinet, pour Hauteville (1956, p. 76) ne gagnerait rien en objectivité à être remplacé par lâche ~ tendu.

Cette opposition de durée pour E, O, déjà dégagée pour le francoprovençal d'Hauteville (elle existe aussi pour Ollon d'après Leonard, *Length and labialization in franco-provençal*, R. Ph. XXII, 1968, p. 28 ; pour Bagnes, il faut ajouter les fermées I et U, Bjerrrome 1957, p. 37 ; Leonard, *ibid.*) nous l'avons quant à nous retrouvée indépendamment à Sixt, Haute-Savoie (dans ces deux localités elle fonctionne aussi pour A). Mais ce qui reste le plus curieux est la relative disparité des matériaux historiques sur lesquels repose cette identité des systèmes. En voici quelques exemples seulement pour les accentuées non finales : $\bar{e} < \text{E}]$, I], à Htv., $< \text{E}]$ à Sax., $< \text{E}]$, A] à Sixt ; $\bar{e} < \text{E}]N$ à Htv., $< \text{E}[$ à Sax., Sixt ; $\bar{o} < \text{O}]$ partout ; $\bar{o} < \text{A}[$ à Htv., et Sax., $< \text{O}[$ à Sixt.

Si l'on veut distinguer les changements fonctionnels des évolutions proprement phonétiques (énergie, affaiblissement, etc.) on s'aperçoit que, des systèmes qui connaissent l'opposition de durée sur O, seuls ceux d'Hauteville et de Saxel peuvent procéder d'une telle fonctionnalité ($\check{a} \sim *a > \check{a} \sim \bar{o}$). Pour E ceci est aussi vrai à Hauteville ($*\check{e} \sim \check{e} > \bar{e} \sim \bar{e}$) et à Sixt ($*\check{a} \sim \bar{a} > \check{e} \sim \bar{a}$). Mais la durée n'est elle-même dans aucun cas le procédé d'accentuation oppositive : on a plutôt eu pour cela recours au timbre. Les oppositions de durée ne seraient donc que les résultats accidentels de ces déplacements fonctionnels rencontrant des réflexes si l'on veut plus « classiques » ; soit à Hauteville : $\check{a} \sim (*a > \bar{o}) \sim \bar{o}$ et $\check{e} \sim (*e > \bar{a}) \sim \bar{a}$. Selon Martinet, « si le patois devait survivre, nous-même — ou nos successeurs — pourrions être témoins d'un remaniement total du système vocalique rendu nécessaire par l'élimination des différences quantitatives » (*Économie...*, p. 89).

Maintenant quelques problèmes. Et d'abord le statut de /è/ qui peut commuter avec d'autres voyelles (ex. *felye* « fille » ~ *folye* « feuille ») ailleurs que dans *le*, *me*, *te*, *se* accentués. Faut-il l'identifier avec /œ/ ? Non car l'opposition entre *sè* « sûr » et *se* « soi » est encore perçue à 70 %. C'est [œ] qui, à l'observation

directe semble le plus nettement labialisé. Noter pour /è/ un comportement syntactique « caduc » dans certains cas (type *lena*, mais *a lna diura*).

Quelle est la nature de l'opposition /ö/ ~ /õ/ (mieux noté autrefois *â* par Dupraz, 1938-39, car maintenant confondu parfois avec *o*) où la durée n'est pas seule en cause, mais aussi l'aperture ? Ceci vaut d'ailleurs pour /è/ et peut être attribué à un phénomène de phonétique générale. En réalité seul le diastème peut réclamer l'opposition de durée-timbre sur A, soit /a/ ~ /â/ (le *o* « chablaisien » est un schibboleth). Notons un isolé *krâ* « crasse ».

La série des fermées connaît-elle aussi l'opposition de durée, comme à Bagnes (*rüsh* « ruche » ~ *rüşh* « rèche » ; *kuté* « couteau » ~ *küté* « côté ») ? Celle-ci semble en tous cas moins marginale que pour le français *goutter* ~ *goûter*. Mais contrairement à E, O, elle ne se maintient pas à la finale accentuée.

Nous ne discuterons pas, en quittant les voyelles, des différents arguments pour [y] et [w] variantes vocaliques ou consonnes. Disons simplement que morphologiquement on peut avoir intérêt à distinguer, pour les règles de liaison (troncation), entre /w/, /y/ consonnes et [w], [y] voyelles (p. ex., toutes les initiales, sauf *wi* « huit » et *yōra* « maintenant », seraient consonnes). A noter une réalisation syllabique *égwɸuna* « paroir de tonnelier ».

Système consonantique. — /p/, /b/, /f/, /v/, /t/, /d/, /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/, /ε/, /j/, /k/, /g/, /m/, /n/, /l/, /r/, /r̄/.

pan « pain », *ban* « étalage », *fan* « fond », *van* « van », *tan* « temps », *dan* « dent », *shan* « champ », *zhan* « personne », *très* « tresse » *trèze* « treize », *châ* « sueur », *jà* « jeu », *krî* « coteau », *grî* « grau gris », *man* « main », *nan* « torrent », *lan* « planche », *arè* « échine », *arè* « arrêt ».

Faut-il ajouter à cet inventaire /t̄/, /d̄/, /n̄/, /l̄/ ? Aucune distinction n'est perçue, par exemple, entre *punya* « punie » et *punya* « poignée ». Les alternances de palatales conservées type *moshi* « moucher », *motyé* « mouchoir » (contre *këshya* « couché » régularisé sur *këshhi* « coucher ») relèvent de la morphologie. Par contre /ε/ et /j/, qui figurent dans bon nombre d'items qui ne sont pas des emprunts au français, restent bien distincts de /s/ (*chèf* « chef » ~ *shèf* « chasse ») comme de /ʃ/ (*chwé* « choix » ~ *swé* « soie »).

Dupraz a très bien noté la présence de deux *r* (fait rare chez les dialectologues qui ont enquêté en Haute-Savoie, sauf le *G. P. S. R.*, Osterwalder et Duraffour). On peut ainsi non seulement ajouter à l'opposition à l'intervocalique, sa présence en finale (*vèr* « vert » ~ *vèr* « ver »), mais encore donner la répartition complète des deux vibrantes dans les contextes neutralisants : [r̄] à l'initiale, devant consonne et semi-consonne ; [r̄] derrière consonne (sauf ancien [r̄] réalisé actuellement [r̄] avec point vocalique arrière : *freto* « fabriquer les produits laitiers »).

L'accent. — Illustrons pour conclure la pertinence de l'accent par les paires *trapa* « piège » ~ *trapa* « longueur d'un grand pas », et *kédra* « noisetier » ~ *kédra* « couture ».

Comme on le voit, cet énorme travail lexicologique serait tout à fait passible d'une analyse phonologique plus poussée (au-delà des grandes lignes que nous venons d'esquisser). Il eut été dommage que des chercheurs en la matière

puissent un jour hésiter à utiliser un matériau, qui est si rarement d'aussi bonne qualité, par le fait de quelques coquilles. Nous pouvons le leur recommander, parce que nous l'avons testé.

C. ABRY.

DOMAINE ESPAGNOL

Antonio de NEBRIJA, *Vocabulario de romance en latin. Transcripción crítica de la edición revisada por el autor (Sevilla 1516) con una introducción de Gerald J. MACDONALD*. Madrid, Castalia, 1973 ; 24,5 cm, XIV-200 p.

Les éditions Castalia ont eu une idée excellente en décidant de publier, dans une présentation soignée, cet ouvrage indispensable de Nebrija, dont la Real Academia avait donné en 1951 un facsimile (1^{re} éd., celle de Salamanque, 1495 ?). G. J. Macdonald, quant à lui, a choisi comme référence la seconde édition, celle de Séville (1516), revue et très enrichie par Nebrija lui-même. Il a donc basé sa transcription sur cette seconde version ; mais il l'a voulue critique, c'est-à-dire à la fois scrupuleusement fidèle et par endroits rectifiée, ce qui ne va pas sans difficulté et risque à la limite de devenir contradictoire, cf. p. x : « He querido producir una copia fiel de la obra, corrigiendo sólo las faltas obvias de imprenta y ortografía y los defectos, como el procedimiento inconsistente, por ejemplo, que tienden a dañar su utilidad y valor erudito. » (La formulation de cette phrase n'est pas entièrement satisfaisante, mais l'idée est claire.) « Los errores descubiertos a la luz de los conocimientos científicos modernos o que no pueden atribuirse estrictamente a Nebrija quedan sin corregirse. » L'auteur pose, une fois de plus, le problème des éditions critiques, qui débouchent toujours sur un compromis précaire entre l'érudition et la vulgarisation, entre la fidélité, ou le respect, et le besoin de corriger, d'harmoniser, d'homogénéiser, de ramener à une norme. Quoiqu'il s'en défende, G. J. Macdonald n'a pas échappé à l'attrait de l'uniformisation, qui relève plus, finalement, d'une attitude didactique, ou pédagogique, que d'une attitude scientifique. En effet, pourquoi rectifier l'orthographe de l'édition de 1516 sous prétexte qu'elle ne correspond pas toujours à l'orthographe de l'édition de 1495 si l'on a choisi comme référence l'édition de 1516 ? « La ortografía española no ha sido modernizada, pero... » (p. x). La transcription n'est plus fidèle si le transcripateur intervient pour modifier en quelque façon que ce soit la lettre ou le contenu. « (...) la h inicial española se omite cuando el étimo latino la tiene (en *ombre*, *uerta*, y *onrrar*) y se conserva cuando la f inicial latina había de evolucionar normalmente en la h aspirada de aquella época (en *huego*, *hambre*, *hablar*, y *hembra*... » (p. xi). Ces arguments paraissent peu convaincants. Ils rappellent certaines considérations étymologiques avancées par l'Académie pour refuser de sanctionner l'évolution de la langue (*h-∅* ; *g/j*...). L'auteur, du haut d'un mirador intemporel, saisit la diachronie sur un espace de plusieurs siècles, ce qui l'amène à projeter dans

un avenir que lui seul connaît une évolution encore incertaine au temps de Nebrija. Trop de perspectives se heurtent alors : ou bien l'on entend restituer pour le lecteur moderne l'état de langue exact dont le document que l'on publie est un échantillon, ou bien on adapte purement et simplement le texte en fonction de critères personnels : commodité de la consultation, homogénéité, modernité, etc.

Ce n'est pas rabaisser le travail de notre collègue, mais souligner qu'il est impossible de poursuivre plusieurs buts à la fois. G. J. Macdonald invoque (p. x) les exigences de la rigueur scientifique. On peut penser que lorsqu'il corrige, sans mention spéciale, un aspect quelconque du texte, il abandonne son critère de rigueur scientifique. Ce n'est plus la langue de Nebrija qui apparaît, avec ses inconséquences (l'esprit normatif si courant aujourd'hui commençait seulement à se constituer), avec ses erreurs manifestes (dues éventuellement à l'éditeur plus qu'à l'auteur — mais qui fera le partage ?) ; c'est une version épurée, hors du temps (i. e. anachronique parfois), idéalisée. Quel droit a-t-on de refaire à sa manière ce qui a été fait autrement ? Selon l'objet de son étude, le linguiste ne peut pas faire confiance au document puisqu'il ignore si l'original n'a pas été retouché. Dans une édition matériellement aussi belle, on aurait préféré que l'auteur suive très scrupuleusement la leçon du texte qu'il avait retenu, quitte à signaler toutes les « fautes » méritant à ses yeux d'être signalées (les écarts, les contradictions, les erreurs même évidentes possèdent une indéniable valeur informative), quitte à mentionner, en cas de variation entre le texte de 1495 et celui de 1516, la leçon du premier. L'impression actuelle offre suffisamment de ressources pour qu'une solution élégante soit apportée à ces problèmes de pure présentation (une fois que le critère de base a été fixé). On regrettera également que l'auteur n'ait pas cherché à situer l'œuvre de Nebrija dans l'histoire de la linguistique espagnole, voire de l'idéologie castillane, et, plus généralement, dans l'histoire de la culture romane en Occident, dont Nebrija fut un représentant à la fois si conscient, si lucide et si borné (cf. *Prologus*, p. 4-5). Mais sans doute ne voulait-il pas aborder ces problèmes complexes qui, en toute rigueur, sortent un peu du cadre d'une édition. En résumé, un beau livre plutôt que la copie de référence que l'on aurait souhaitée, les regrets étant d'autant plus vifs que l'édition, à certains égards, approche de la perfection et que ce volume aurait pu être, avec des options différentes, l'outil parfait pour toutes les catégories d'utilisateurs.

René PELLEN.

Haim Vidal SEPPIHA, *Le Ladino (Judéo-espagnol calque). « Deutéronome », versions de Constantinople (1547) et de Ferrare 1553). Édition, étude linguistique et lexicque.* Paris, Centre de Recherches Hispaniques, 1973 ; 25 cm, 617 p., 20 pl. h. t. (Thèses, Mémoires et travaux. 24.)

Fruit d'un long effort pour développer la connaissance du judéo-espagnol, ce livre de Vidal Sepiha nous introduit concrètement dans l'univers du *ladino*,

vaste domaine encore peu exploré — d'où l'aspect de « chantier », comme le dit Sephiha, mais au meilleur sens du terme, que conserve quelquefois ce travail. L'objet en était de publier un texte-échantillon et le lexique correspondant. En fait, la longue Introduction qui précède le texte (p. 15-116) constitue à elle seule un exposé minutieux et séduisant des principales caractéristiques du *ladino*, thème cher à V. Sephiha, qui découvre dans le seul *Deutéronome* une source presque inépuisable d'éléments à analyser. Le *ladino*, langue calque, est à juste titre distingué du *djudezmo*, langue vernaculaire, les deux langues représentant des modalités spécifiques de ce que l'on appelle trop souvent sans nuance le « judéo-espagnol ». Comme l'a écrit V. Sephiha dans sa *Problématique du judéo-espagnol* (*Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, LXIX, fasc. 1, 1974, p. 159-189) : « Le *ladino* langue pédagogique puis liturgique calque le texte hébraïco-araméen qui le sous-tend et plus particulièrement sa syntaxe, alors que le *djudezmo* maintient la syntaxe de l'espagnol de 1492 dont il est issu et dont il s'est individualisé vers 1620 » (p. 159).

C'est signaler, d'emblée, la dimension diachronique que revêt tout problème se rattachant au judéo-espagnol. Le *ladino* s'est construit en Espagne dans un contexte socio-culturel où l'hébreu était en position de faiblesse par rapport au roman ; il résulte de la volonté des Juifs de transmettre à leurs descendants un héritage culturel et religieux qui risquait de rester en marge de l'histoire s'ils ne l'avaient pas préservé en l'adaptant à la langue de communication contemporaine. Mais l'espagnol était un système étranger au mental hébraïque, et à son expression linguistique, dont il fallait s'écarter le moins possible. C'est précisément parce que le *ladino*, si l'on peut dire, navigue au plus près de l'hébreu tout en respectant les structures fondamentales de l'espagnol qu'il présente un tel intérêt pour les hispanisants et pour les comparatistes des judéo-langues par ailleurs hébraïsants. En effet, les contraintes qu'exercent les deux systèmes se manifestent par d'innombrables décalages par rapport au système standard de l'espagnol et, en espagnol, entre le calque, si fidèle soit-il, et une transposition directe du modèle hébreu. D'autre part, les traductions qu'étudie Sephiha ont été précédées par d'autres versions, dont elles héritent bon nombre d'archaïsmes. Certaines, selon lui, remonteraient au XIII^e siècle. La notion d'espagnol de référence devient alors très labile : les comparaisons sont à établir entre langue calque et langue vernaculaire (langue non calque) sur une diachronie de plusieurs siècles avant le xv^e, dans un va-et-vient constant entre les textes *ladinos* et les documents non *ladinos*. Il va sans dire que ces comparaisons apportent une précieuse information et sur l'histoire de la langue espagnole et sur l'histoire du *ladino*.

Un apport complémentaire d'information est fourni par le *djudezmo*, langue des exilés du xv^e que parlent encore (pour combien de temps ?) certaines communautés séphardites. Le *djudezmo* lui-même est historiquement marqué, mais ce fossile vivant renseigne à la fois sur le *ladino* (autre expression de la même communauté socio-, voire ethno-linguistique) et sur l'espagnol ancien, les Juifs expulsés parlant l'espagnol de la société poly-ethnique de la fin du xv^e. Sans négliger l'intérêt culturel et linguistique intrinsèque du *ladino* et du *dju-*

dezmo, on peut considérer ces langues, vis-à-vis de l'espagnol, comme des para-systèmes susceptibles de livrer des repères parfois très sûrs quant à l'évolution du système central ou système source. V. Sephiha montre que le *ladino* a gardé dans sa phonétique, dans sa morphologie, dans sa syntaxe, l'empreinte d'états et de niveaux de langue très anciens. La « koinè » *ladina* était faite d'espagnol médiéval, de léonais, d'aragonais, d'arabe, d'hébreu... (p. 115), ce qui ne rend pas toujours facile l'identification des « traits » linguistiques que l'on croit reconnaître (archaïsme ?, dialectalisme ?, calque de l'hébreu ?, etc.). Grâce à une méthode prudente et rigoureuse, qui procède par vérifications successives et croisées, V. Sephiha, néanmoins, arrive souvent à déterminer la nature du phénomène examiné. Parfois il estime que la recherche doit être poursuivie (cette remarque revient constamment, comme le signe d'un projet personnel et l'espoir que d'autres chercheurs se joindront au noyau de ladinistes qu'il a déjà formés), ou même que notre information est insuffisante pour qu'on puisse trancher. Citons, simplement, pour laisser entrevoir quelle richesse de témoignage possèdent ces textes *ladinos* sur le plan morphologique et lexical, quelques termes qu'on rencontre dans les textes espagnols du XIII^e (au moins) : *eskosa* 'virgen', *eskuentra*, *estonces*, *feuzia/fiuzia*, *fonsado*, *gamelio* 'canello', *ganga*, *iazar*, *leixar*, *lubia* 'lluvia', *mağar*, *maniero*, *mentres*, *romaneser*... Un lexique comme celui de cet ouvrage pourrait également faciliter l'étude des éléments de dérivation en ancien espagnol : A-, DE(S)-, EN-, etc. ; ex. : l'ambiguïté du préfixe A- est connue ; il semble qu'un examen attentif des doublets A- / Ø- mettrait en évidence la vitalité dont jouissaient les formes en A- dans les communautés juives : cf. dans le *L. B. A. Atora*, *adefina*, *atalvinas*, *atamar*... (V. Sephiha : *apalpar*, *asoniar*, *asufrir*, *atamar*, *atorçer* ; cf. le rôle très important de A- en *ladino* comme indicateur d'aspect : *abediguar* 'dar vida, mantener en vida', *abisiar*, *akuniadar*, *amaridar*, *alevantar*, *asalbar*...), ce qui conduirait sans doute à une révision du schéma simpliste trop souvent proposé qui assimile le préfixe à la préposition *a* < *ad*.

Sur le plan de la morpho-syntaxe, des phénomènes comme la réduction *Dios* > *Dio* (cf. it. *Dio*) en fonction du modèle paradigmatique -s plur. / Ø sg. (*Dios* étant senti comme un pluriel incompatible avec l'unicité de Yahvé) s'inscriraient dans une tendance à la normalisation du système dont l'espagnol source offre d'autres exemples : cf. *corpus* > *cuerpos* > *cuervo* (comp. fçs. *corps*), *tempus* > *tiempos* > *tiempo* (comp. fçs. *temps*). N'est-il pas significatif que la *Primera Crónica General* emploie justement cette forme *dios* comme un pluriel : « a los dios » (201 a : 7-8), « entre los dios » (202 a : 36) ! On touche ici du doigt la subtilité des liens entre *ladino* et système vernaculaire. Quand on réduit *Dios* à *Dio* parce que *Dios* est senti comme un pluriel inacceptable, on se réfère certes à une conception religieuse particulière, mais on joue également sur des possibilités paradigmatiques d'un système qu'on infléchit dans le sens de ses besoins propres. *Dios* > *Dio* n'est pas une imposture morphologique, une appellation codée de communauté marginale, mais une opération linguistique légitime créant une opposition sg. / plur. par application d'un modèle reconnu et pratiqué en permanence par tous les hispanophones.

Ce mélange savant entre respect et exploitation déviante du système rendra souvent très délicate la tâche du philologue qui cherche à définir la part du système, le degré de déviance de certains phénomènes, l'importance des violations introduites aux normes communes. V. Sephiha relève avec beaucoup de soin les « écarts syntaxiques » (ou morphologiques, ou phonétiques) dus au parti-pris du littéralisme. Peu à peu, il circonscrit ainsi l'originalité du para-système *ladino*. Mais est-on toujours sûr qu'un trait surprenant en espagnol provienne du modèle hébreu ? Sans doute le pluriel interne d'un *Vidas* < *Haim* est-il un calque de l'hébreu. Mais n'arrivait-il pas aussi au vieil espagnol de dire : « E a quel que gela diesse (..) perderie (...) *los cuerpos* y *las almas* » (*Cid* 26-28), « E demas los oios delas caras » (*Cid* 46) ? De même, lorsque l'adaptation castillane du texte hébreu fait sauter systématiquement l'article devant le substantif (p. 75), il est indubitable que le modèle de départ influe sur le fonctionnement de la langue cible. Mais ne lit-on pas en espagnol non calque « me vedaron () compra » (*Cid* 90), « Vn mont muy alto a en () tierra de Armenia sobre () tierra de Numiada » (*Gral. Est.* 31 b : 47-48), « en la salida de Egipto pora () tierra de promission » (*ibid.*, 51 b : 29-30) ? C'est dire que la distance était probablement moindre qu'on ne pourrait le penser à première vue entre le système vernaculaire mettons du XIII^e et les structures que le *ladino* copiait parfois de l'hébreu.

Un exemple de syntaxe illustrera aisément cette grande souplesse d'une langue encore en voie d'élaboration, qui hésite entre plusieurs formulations (et représentations) possibles : la marque du pluriel dans les verbes dont *cada uno* est le sujet. V. Sephiha cite comme « calque numérique verbal » typique du *ladino* « *kada uno* por su pekado seran matados » (p. 66), parce qu'en hébreu le verbe est au pluriel. Mais les exemples abonderaient en espagnol médiéval d'accords de cette nature (cf. Pidal, *Cid*, p. 362), l'accord au singulier n'étant pas non plus une rareté. Pour nous en tenir au *Cid* : « ques tornasse *cada vno* don salidos *son* » (2112), « Nin amigo a amigo nos pueden con solar » (1177), « que gelo non ventanssen de Burgos omne nado » (151), « Con aqueste auer tornan se essa conpañã » (484)... On jugera des hésitations de l'ancienne langue (cf. fçs. contemp. *chacun son* | *chacun leur* avec un sujet au pluriel) en considérant des constructions comme : « alçaron se cada unos a todas partes » (*Prim. Crón. Gral.*, 207 a : 3-4), « no fallamos que conteciessen ningunas cosas granadas que de contar sean » (*ibid.*, 200 a : 23-24). Sans que ces témoignages enlèvent quoi que ce soit à la valeur de l'explication de V. Sephiha comme axe principal d'interprétation, ils font apparaître crûment la difficulté d'une appréciation définitive, univoque, des caractéristiques du *ladino*, et la grande misère où se trouvent les diachroniciens lorsqu'ils cherchent à vérifier une interprétation, une hypothèse : les documents dont ils pourraient se servir (et auxquels ils devraient recourir) sont encore, le plus souvent, à créer, V. Sephiha le souligne sans cesse : dans l'état actuel de nos connaissances, tout laisse à penser que... Mais seulement dans l'état d'ignorance (relative !) dans lequel nous sommes.

D'où le souhait que les machines nous aident et que la recherche en linguistique soit organisée autrement (p. 110, p. 83, p. 24, note 8). C'est demander l'accélération d'un double processus qui commence à peine à s'affirmer dans nos

disciplines : le recours plus fréquent à l'informatique et la constitution d'équipes de recherche nationales et (ou) internationales qui travailleraient en liaison constante les unes avec les autres. En ce qui concerne l'informatique, ses possibilités dans l'investigation lexicographique ne sont plus à démontrer. On l'utilise moins, malheureusement, dans les autres domaines de la linguistique. Or elle y rendrait d'aussi grands services (cf. J. De Kock, *Introd. a la ling. automática en las lenguas románicas* : une édition en français, augmentée, va bientôt paraître). V. Sephiha signale que c'est sur le plan de la syntaxe que l'obéissance au modèle hébreu entraîne le plus de distorsions dans la mise en œuvre du système espagnol. Il paraîtrait donc particulièrement urgent d'analyser ces caractères spécifiques de la syntaxe du *ladino*, dont on aurait déjà une idée si le Vocabulaire complet du *Deutéronome*, mots grammaticaux compris (i. e. la plus grande moitié d'un texte normal), avait été réalisé avec l'aide d'un ordinateur. Ces études de syntaxe, peu développées encore, nécessitent bien sûr des références précises en matière de théorie grammaticale et, d'une manière ou d'une autre, une formalisation des structures. Mais elles ne relèvent pas de la fiction. Dans le cas du *ladino*, elles permettraient de mieux cerner les décalages entre l'espagnol et le *ladino*, entre les versions de Constantinople (apparemment plus archaïque) et de Ferrare, tout en limitant les « impressions », qui deviendraient de simples hypothèses de travail. On pourrait également mesurer avec précision le degré de « réduction » lexicale, donc d'appauvrissement, que la ladinisation fait subir à l'original hébreu (cf. p. 82).

L'informatique, de plus, n'est pas seulement un ensemble de moyens plus puissants de dépouillement. C'est un état d'esprit, une démarche susceptible de soulever (et de résoudre) des problèmes inattendus, de conduire à des approches neuves de problèmes traditionnels. On voit tout au long du livre de V. Sephiha quelle incitation à la recherche et à la réflexion représente ne serait-ce qu'une concordance multiple (la *Konkordanz zum hebraischen alten Testament* de G. Lisovsky, Stuttgart, 1958, sous-tend tout le lexique et une bonne partie des remarques générales de l'Introduction). Quel secours n'est-on en droit d'attendre des instruments qu'il est désormais possible pour le linguiste de créer par l'informatique ? Assurément, le chercheur individuel peut se sentir dépassé par l'énorme puissance de l'informatique — d'où la nécessité d'imaginer de nouvelles structures de travail et de nouvelles relations humaines entre chercheurs. Mais le plus vaste « chantier » (l'informatique repousse toujours plus loin les limites d'investigation) ne devient-il pas un lieu privilégié de réalisation lorsque ceux qui y travaillent ont choisi ensemble leurs objectifs et qu'ils savent que l'œuvre à laquelle ils s'emploient sera immédiatement exploitable par d'autres équipes ? V. Sephiha demande « des équipes et des machines » (p. 83) : les unes et les autres sont désormais inséparables. Puisse-t-il voir sa demande satisfaite pour étendre plus efficacement ses recherches à l'intégralité du *Pentateuque* de Constantinople et de la *Bible* de Ferrare.

René PELLEN.

Joan COROMINAS, *Tópica Hespérica. Estudios sobre los antiguos dialectos, el substrato y la toponimia romances*, deux volumes, le premier de 411 pages, le second de 428 pages, Madrid, Editorial, Gredos, 1972, coll. Biblioteca Románica Hispánica, dir. Dámaso Alonso, série II Estudios y ensayos.

Ces deux volumes rassemblent des articles, études et essais, vingt-trois au total, que le professeur Corominas avait déjà publiés (sauf deux exceptions) dans diverses revues entre 1937 et 1971 : ceux d'entre eux qui avaient paru originellement en français ou en anglais ont été retraduits en espagnol par l'auteur lui-même. Plusieurs de ces travaux étaient devenus difficilement accessibles et nous ne pouvons que nous féliciter de les voir regroupés — et aussi revus. L'éventail des thèmes étudiés est bien entendu très largement ouvert, ainsi que l'indique le texte du prière d'insérer de la jaquette : « En estos dos volúmenes se recogen estudios lingüísticos de tema y enfoque muy diverso, pues abarcan desde los Alpes a América, desde las lenguas prerromanas hasta los dialectos actuales, desde la interpretación de textos poéticos hasta la indagación toponímica ». Toutefois l'auteur fait observer que la plupart des travaux contenus dans ces deux volumes portent sur la Castille d'une part, les parlers pyrénéens : aragonais, gascon, basque d'autre part, terrains favoris du grand savant catalan. Quant au titre très évocateur de *Tópica Hespérica*, qui n'est pas sans rappeler curieusement le propos de Hölderlin sur l'expression théâtrale des pays modernes, « hesperischer tragische Darstellung », il fait référence au fait que d'une manière générale les intérêts scientifiques de J. Corominas vont aux deux continents linguistiques occidentaux que sont la Romania de l'ouest et la Néo-Romania de l'Amérique latine, les terres du couchant en un mot.

En tant que fils de la Gascogne et en tant que dialectologue gascon, nous avons ressenti une grande émotion quand nous avons relu certains textes, par exemple le compte rendu que l'auteur avait fait en 1937 de l'ouvrage de Rohlfs sur l'idiome de notre enfance, ou encore ces études consacrées au faciès linguistique pyrénéen. Ce sentiment avive notre regret de voir que le catalan, qui est pourtant le parler maternel de J. Corominas, n'a pas la moindre place dans l'ouvrage comme langue scientifique véhiculaire.

Xavier RAVIER.